

PROJET SOCIAL

- 2016/2019 -



ASSOCIATION
« LA MAISON DES ENFANTS »

Sommaire

I. PREAMBULE	4
II. DIAGNOSTIC GENERAL.....	5
EVALUATION DU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	5
A. L'HISTOIRE DE LA MAISON DES ENFANTS	5
B. LA DEMARCHE DU PROJET SOCIAL : UNE ACTION SUR 4 ANS	5
C. L'ANALYSE DU TERRITOIRE.....	6
D. LA DEFINITION DES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS	10
E. ANALYSE DES MOYENS ET DU MANAGEMENT	11
F. ANALYSE ECONOMIQUE ET FINANCIERE.....	13
EVALUATION DES ACTIVITES	15
A. ACCUEIL DE LOISIRS	15
B. ACCUEIL PERISCOLAIRE	18
C. LES SEJOURS ACCESSOIRES.....	20
D. LES ACTIONS JEUNESSES	21
E. LES ACTIONS PARENTALITES	22
III. LE PROJET SOCIAL 2016/2019.....	29
LES FINALITES DU PROJET SOCIAL DE LA MAISON DES ENFANTS	29
LA DEFINITION DES ORIENTATIONS	29
ORIENTATION 1 : « PROPOSER UN LIEU D'ACCUEIL CITOYEN, OUVERT A TOUS ».....	29
A. ACCUEILLIR UNE POPULATION EN SITUATION DE HANDICAP	30
B. OUVRIR L'ACCES A UN PUBLIC MULTI GENERATIONNEL	30
C. INSTAURER UN LIEU D'ECHANGE DEMOCRATIQUE.....	30
ORIENTATION 2 : « FAVORISER LES RENCONTRES ENTRE LES HABITANTS ».....	31
A. AMELIORER L'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS.....	31
B. ORGANISER DES ACTIONS FESTIVES SUR LA COMMUNE	31
C. DEVELOPPER DES RESEAUX D'ENTRAIDE	31
D. ORGANISER DES RENCONTRES INTERGENERATIONNELLES.....	32
ORIENTATION 3 : « DEVELOPPER L'ACCES A LA CULTURE, AUX SPORTS ET AUX LOISIRS »	32
A. PROPOSER DES ATELIERS PAR DES INTERVENANTS PROFESSIONNELS LOCAUX	32
B. ORGANISER DES DEPLACEMENTS POUR FAVORISER LES PRATIQUES SOCIOCULTURELLES ET LES DECOUVERTES	33
C. CENTRALISER ET RELAYER LES INFORMATIONS SUR LES ACTIONS CULTURELLES	33
D. IMPULSER DES CREATIONS COLLECTIVES	33
IV. LES ACTIONS PORTEES PAR LA MAISON DES ENFANTS.....	34
FICHE ACTION : « ATELIER DE MASSAGE PARENT/ENFANT »	34
FICHE ACTION : « SCRAP' EN FAMILLE »	36
FICHE ACTION : « L'ALIMENTATION, UN PLAISIR A PARTAGER EN FAMILLE »	38
FICHE ACTION : « ASSEMBLEE GENERALE ET CHAUVE EN FETE ».....	40
FICHE ACTION : « PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 »	42
FICHE ACTION : « PASSEPORT JEUNE VOLONTAIRE »	44
FICHE ACTION : « ATELIER INFORMATIQUE ».....	46
FICHE ACTION : « ATELIER DE THEATRE ADULTE ».....	48
FICHE ACTION : « COURS D'ŒNOLOGIE »	50

FICHE ACTION : « SORTIE FAMILIALE ».....	52
FICHE ACTION : « BALADE CONTEE ET GOURMANDE »	54
FICHE ACTION : « SOIREE DE THEATRE IMPROVISATION »	56
FICHE ACTION : « PROMOTION DES ACTIONS CULTURELLES AVEC LE COLLECTIF SER ».....	58
FICHE ACTION : « STAGE DE THEATRE POUR ADOLESCENTS ».....	60
L’EVALUATION GLOBALE DU PROJET SOCIAL.....	62
LES MODALITES DE LA PARTICIPATION DES HABITANTS ET DES BENEVOLES	62
V. ANNEXES	63
CHARTRE DES REAAP	63
DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE	64

I. PREAMBULE

Le secteur de l'animation socioculturelle est une entité à part dans le champ de l'action sociale. Créé et développé dans la deuxième partie du XXème siècle, ce secteur revêt autant de projets qu'il existe d'opérateurs répartis sur tout le territoire national.

Toutefois, l'impact des politiques publiques, et notamment familiales, a influencé l'émergence de services reconnus par l'Etat, permettant une couverture homogène des réponses apportées aux familles selon les territoires. L'association « La maison des enfants » est née de cette jonction entre la nécessité de proposer de nouveaux services dans une commune, CHAUVE, au début d'une forte croissance démographique, et l'appui réglementaire que représentait, en 2001, l'agrément « Accueil périscolaire ».

Quatorze années se sont écoulées depuis l'ouverture de l'accueil périscolaire et plusieurs services sont venus compléter l'offre de loisirs pour les enfants et adolescents de la commune : un accueil de loisirs et un service jeunesse.

A l'écoute des besoins des familles, nous construisons des actions éducatives adaptées à leurs rythmes professionnels, à leurs organisations familiales, à leurs attentes vis-à-vis d'un lieu de vie comme le nôtre.

La relation de confiance, nouée avec une partie des habitants de CHAUVE, nous a incité à concevoir et promouvoir une autre forme d'intervention sociale, basée non plus sur les deux compétences enfance/jeunesse mais sur la définition d'une animation de territoire, ouverte à tous les habitants. L'année 2015 marque donc la transition entre ces deux méthodologies de travail et positionne l'association sur de nouvelles actions dont celles en faveur de la parentalité, des fonctions « bénévoles » et du lien social entre les habitants.

Dans le prolongement de cette évolution, les adhérents ont été invités à définir le projet social 2016/2019 de la maison des enfants. Celui-ci, nourrit des divers échanges et points de vue des participants, rappelle, en premier lieu, les valeurs défendues par l'association et qui porteront ce projet jusqu'en 2019 :

- ✦ Etre vecteur de lien social : *La force d'une collectivité, c'est de vivre ensemble sur un même espace. Plutôt qu'être chacun de notre côté, valorisons l'échange et la communication entre habitants d'un territoire.*
- ✦ Promouvoir la mixité sociale, la convergence de nos regards : *C'est par l'expérience collective que nous porterons les projets du futur, avec toutes les dynamiques présentes à CHAUVE et dans les communes limitrophes. Se mélanger, c'est apprendre des autres et aux autres.*
- ✦ Garantir un esprit de convivialité, la condition de nos engagements : *Entre plaisir et simplicité... Pour « faire » ensemble, apprécions les rencontres de tous les jours et transmettons notre envie de cohabiter.*
- ✦ Le respect, une valeur au centre des relations entre habitant : *Sentiment de considération envers l'autre, le respect représente le premier pas effectué pour aller à la rencontre de ceux qui nous entourent.*
- ✦ La solidarité : *L'entraide est un levier d'action pour franchir des difficultés. Mettons la en avant.*
- ✦ La citoyenneté, une parole entendue en collectivité : *Proposons à chacun de s'exprimer et d'agir.*
- ✦ L'ouverture culturelle et artistique : *Notre culture commune naît de la convergence d'une multitude d'histoires humaines. Quoi de mieux que l'art pour en raconter quelques unes..*

Considérant ce cadre global, notre projet social se décline en trois parties distinctes comprenant un diagnostic général, la définition du projet social et la définition des actions mises en œuvre sur les quatre années.

Au terme de ce projet associatif, une évaluation sera effectuée par tous les acteurs ayant participé à sa réalisation. Cette évaluation permettra d'en connaître la réussite et d'imaginer les futures actions à porter sur le territoire.

II. DIAGNOSTIC GENERAL

La démarche de projet est confortée par une méthodologie particulière, qui, dans un premier temps, répertorie tous les besoins identifiés au début du projet. Le diagnostic général croise différents outils et données permettant cette lecture du territoire : données issues de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, diagnostic de territoire effectué par l'association R.A.D.A.R., enquêtes de satisfaction et entretiens avec des acteurs de la Commune/Communauté de Communes, documents ressources issues de la Caisse d'Allocations Familiales.

Il comprend également une présentation du fonctionnement de l'association et une évaluation des activités réalisées lors de l'écriture du projet social.

EVALUATION DU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

a. L'HISTOIRE DE LA MAISON DES ENFANTS

L'association « La maison des enfants » apparaît au Journal Officiel le 07 juillet 2001. Le 22 juillet de la même année, l'association organise sa première fête de l'artisanat. Les enfants ont participé toute la journée à divers ateliers créatifs et ont récolté des fonds pour financer les premières activités de l'association.

En Septembre 2001, l'accueil périscolaire prend possession des locaux, à l'étage de l'ancien presbytère. Le premier agrément officialise l'accueil de 17 enfants.

En janvier 2002, un Accueil de loisirs est créé et accueille entre 12 et 15 enfants. L'accueil périscolaire se développe rapidement et les locaux deviennent trop petits pour répondre à tous les besoins. L'équipe d'animation est également renouvelée et Laetitia BOUGHANMI devient la nouvelle directrice de la maison des enfants. Des parents bénévoles viennent la soutenir jusqu'à l'embauche d'une deuxième animatrice.

A la rentrée 2003, les services de l'association sont déménagés dans la salle de motricité de l'école du parc. Le nouvel agrément permet d'accueillir 30 enfants. Une troisième personne, mise à la disposition par la commune de CHAUVE, vient en renfort lorsque les effectifs deviennent trop importants.

En 2004, la Protection Maternelle Infantile donne une dérogation à la maison des enfants pour accueillir jusqu'à 36 enfants. Cet été là, l'Accueil de loisirs ouvrira une dizaine de jours et accueillera 74 enfants, réparties en 46 familles.

En septembre 2005, la rentrée se fait dans de nouveaux locaux, adjacents au restaurant scolaire. L'agrément passe alors à 40 places. Une troisième animatrice est embauchée et le nombre d'inscrits est de 125 enfants.

En 2006, la maison des enfants met en place un système de restauration collective. Un Contrat Temps Libre est conclu avec la C.A.F. et permettra de financer des sorties.

En juillet 2007, le premier séjour est organisé et emmènera une dizaine d'enfants.

En 2008, une quatrième animatrice est embauchée et les effectives atteignent, en moyenne, une quarantaine d'enfant. L'Accueil de loisirs ouvre 9 semaines sur l'année et organise 2 séjours.

L'année suivante, la maison des enfants est ouverte six semaines sur l'été et organise trois séjours. Le pôlados ouvre ses portes en Octobre 2009.

Une nouvelle direction arrive en 2010, entraînant la création du poste de Responsable enfance. Le journal « Taluça » fait son apparition. Ecrit par les enfants, ce journal raconte la vie de l'association.

En 2011, une nouvelle animatrice vient renforcer l'équipe pédagogique.

Au 1^{er} janvier 2013, l'association déménage dans de nouveaux locaux communaux avec une nouvelle capacité d'accueil de 100 mineurs et un espace de 500 m² dédié aux activités pédagogiques.

En 2014, la réforme des rythmes scolaires est mise en place sur la commune de CHAUVE. La maison des enfants participe à l'organisation des animations avec la mise à disposition d'un coordinateur et de six animateurs pour la commune.

b. LA DEMARCHE DU PROJET SOCIAL : UNE ACTION SUR 4 ANS

La projection d'actions menées par un opérateur, sur un territoire et auprès de publics ciblés, nécessite la mise en place d'une organisation pluriannuelle. La réalisation d'un diagnostic, la définition des axes de travail et

d'un plan d'actions, la mise en œuvre des actions à réaliser et leurs évaluations ne peuvent se faire sur un temps contraint. Il appartient à l'opérateur d'en définir les étapes et de les séquencer sur la durée.

L'écriture du projet social 2016/2019 est la première projection à long terme réalisée par l'association. Elle entrainera une modification partielle de l'organisation associative, une évolution des pratiques professionnelles et des besoins en formation. Le déploiement de ce projet doit prendre en compte les évolutions nécessaires à sa réalisation. Une période de quatre ans paraît donc pertinente pour accompagner toutes les actions définies.

c. L'ANALYSE DU TERRITOIRE

La commune de CHAUVÉ

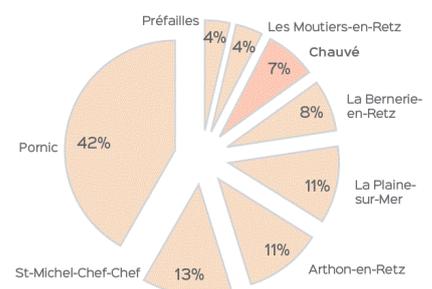
CHAUVÉ est une commune rurale située au cœur du Pays de retz. Elle est organisée autour d'un bourg centre et d'une multitude de hameaux.

A 30 minutes de NANTES et 20 minutes de ST NAZAIRE, CHAUVÉ bénéficie d'une situation propice puisqu'elle est à proximité de PORNIC, pôle important sur le plan commercial et artisanal mais également des pôles d'emploi de la métropole. Elle bénéficie également de la qualité de la « vie à la campagne » et du bord de mer.

CHAUVÉ est une petite commune de 2 559 habitants qui représente 7% de la population de la Communauté de communes de PORNIC (34 292 habitants en 2011). Cette population représente une densité de 63 habitants au km², la moyenne française étant de 115 habitants au km².

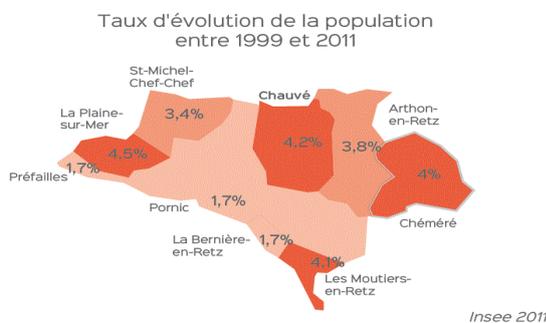
A cette échelle, c'est la ville de PORNIC qui constitue le pôle urbain de proximité avec 14 310 habitants. Viennent ensuite les communes d'ARTHON EN RETZ (3 887 habitants) et de CHÉMÉRÉ (2 348 habitants).

Part dans la population de la communauté de communes de Pornic



Insee 2011

La population



Insee 2011

La population de CHAUVÉ a connu pendant les années 2000 une croissance importante.

Cette augmentation s'inscrit dans la dynamique de croissance de la Communauté de communes de PORNIC..

.. mais elle la dépasse largement :

- CHAUVÉ, taux de croissance 1999-2011 de 4.2%
- Communauté de communes de PORNIC de 2.6%
- Département de Loire-Atlantique : 1.2%

Une population jeune et familiale

CHAUVÉ compte 617 jeunes, soit 23% de la population communale.

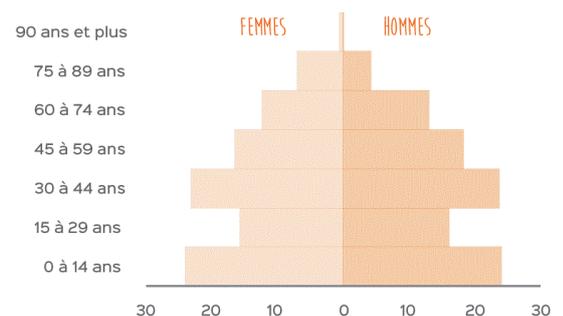
Cette part est supérieure à la moyenne du département et de la Communauté de communes de PORNIC (19%).

Elle est équivalente à la proportion de jeunes dans les communes d'ARTHON EN RETZ et de CHÉMÉRÉ.

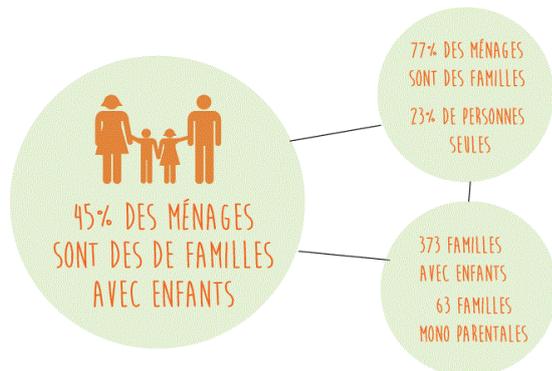
C'est un indicateur de l'attractivité de CHAUVÉ, en particulier auprès des familles avec enfants.

La part des personnes âgées de 60 ans et plus (19% de la population communale) est à l'inverse plus importante dans le département (22%) et en particulier dans la Communauté de communes de PORNIC (33%).

Pyramide des âges



Insee 2011



Scot du Pays de Retz 2013, Insee 2011

Les enfants à CHAUVÉ

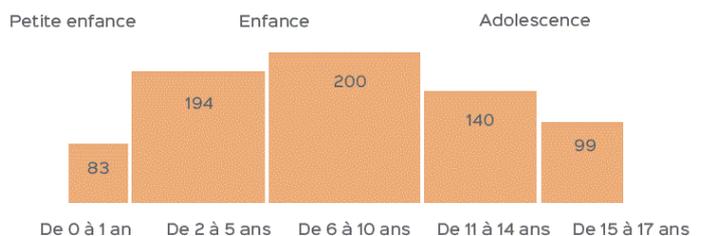
Les moins de 18 ans représentent 28% de la population.

L'essentiel des effectifs concerne les enfants de 2 ans à 10 ans (classe d'âge la plus grande) avec 394 enfants. Viennent ensuite l'adolescence de 11 ans à 17 ans avec 239 jeunes et la petite enfance avec 83 enfants.

La population des adolescents est amenée à croître avec le vieillissement des classes d'âge.

Entre 2003 et 2013, CHAUVÉ compte une moyenne de 39 naissances par an.

Effectifs des enfants selon l'âge



Lecture : les "2 à 5 ans" comprennent les enfants de 2 ans, de 3 ans, de 4 ans et de 5 ans

Insee 2011

384 PERSONNES DE PLUS DE 60 ANS EN 2006



478, EN 2011

LE NOMBRE DE PERSONNES ÂGÉES AUGMENTE ...

Insee 2011

2 SÉNIORS DE 55 À 64 ANS
POUR UNE PERSONNE DE 75 ANS ET PLUS ...

MAIS UN RATIO QUI DIMINUE DEPUIS 2006.

Insee 2011

Des familles avec enfants

Les familles avec enfants (en couple et monoparentales) sont les ménages les plus nombreux dans la commune (436 ménages).

Viennent ensuite les couples sans enfants (306 ménages) et les personnes vivant seules (224 ménages).

La proportion de familles avec enfants est largement supérieure à la moyenne du département (35% des ménages) et de la Communauté de communes (31% des ménages).

CHAUVÉ compte 1.6 jeunes de moins de 20 ans pour une personne de 60 ans et plus. C'est plus que la moyenne du département et que la Communauté de communes (0.7).

La dimension « famille » est un trait caractéristique de la démographie de CHAUVÉ.

Zoom sur les séniors

Les populations âgées représentent 19% de la population communale.

Cette proportion tend à augmenter depuis 2006 (17%) mais reste inférieur à la moyenne du département (22%) et, en particulier, du territoire intercommunal (33%).

La commune compte 150 personnes de plus de 75 ans. On estime à une trentaine de personnes, le nombre d'habitants « dépendants » (20% des plus de 75 ans).

La solidarité intergénérationnelle

En 2011, on compte 2 personnes de 55 ans à 64 ans pour une personne de plus de 75 ans et plus, contre 2.2 en 2006.

Le ratio aidants/aidés est en diminution.

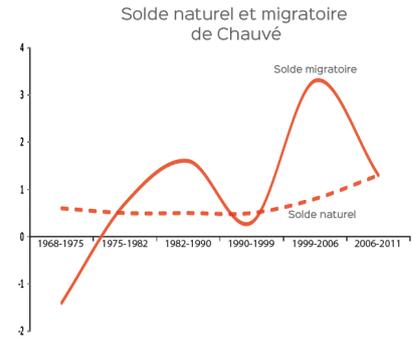
Il reste cependant supérieur à la moyenne de la Communauté de communes et du département (1.5).

Et demain ?

L'évolution de la population est liée à deux facteurs : le nombre de naissances (solde naturel) et l'arrivée de nouveaux habitants.

Jusqu'en 2006, la croissance de la population s'appuie à la fois sur le solde naturel et migratoire. A partir de cette date, on assiste à un fléchissement du nombre d'arrivées sur la commune. Depuis 2006, le taux de croissance annuel de CHAUVÉ est passé à 2%.

Sans reprise du solde migratoire, la croissance de la population ralentira.



Insee 2011

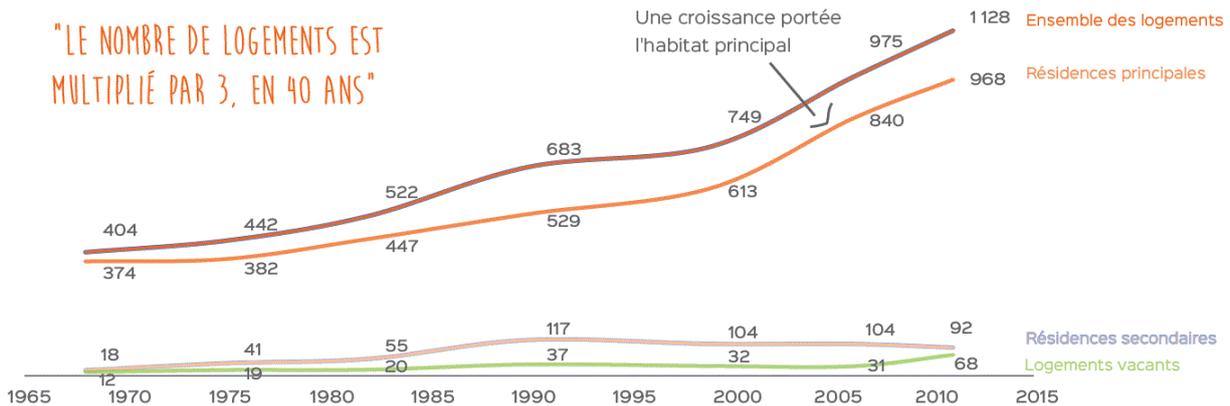
Le logement et peuplement

Le parc immobilier est constitué de 1 128 logements : pour l'essentiel, ce sont des maisons occupées par leurs propriétaires.

CHAUVÉ compte peu de logement en location (20% contre 24% en moyenne dans le département) et une part très faible de logements sociaux (4 logements sur la commune).

UNE URBANISATION INTENSE

Evolution du nombre de logements



Insee 2011

Cette évolution s'inscrit dans un contexte d'éclatement urbain lié au coût du logement dans les centres villes, la disponibilité de fonciers à bas prix en secteur rural, un accroissement de la mobilité et les aspirations d'une vie plus agréable à la campagne.

Cette dynamique a des conséquences en termes de développement durable (étalement urbain, zapping des espaces, augmentation de la circulation) mais elle a favorisé l'ancrage dans le long terme d'une population importante dans les territoires périphériques.

A CHAUVÉ, ce sont ainsi 500 nouveaux ménages qui sont venus s'installer entre 2002 et 2011, soit environ 140 personnes à accueillir chaque année.

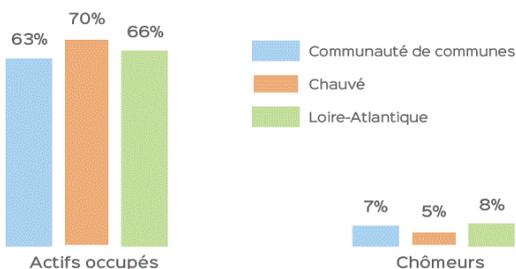
L'activité professionnelle et la formation

Un taux d'activité important

En 2011, 1 215 personnes sont actives. Parmi elles, 1 130 occupaient un emploi (soit 70% de la population) et 85 étaient au chômage (soit 5% de la population).

Le taux d'activité est supérieur à celui du département (66%) et d'avantage encore que celui de la Communauté de communes de PORNIC (63%).

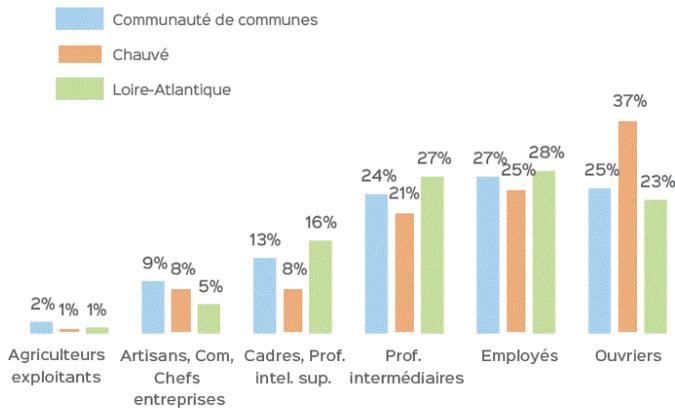
Population active de 15 à 64 ans



Insee 2011

Le taux d'activité féminin est important : il concerne 72% des femmes de 15 à 64 ans contre 70% à l'échelle du département (69% en France). Il atteint 88% des femmes de 25 ans à 54 ans.

Répartition des catégories socio professionnelles



Insee 2011

Une sur-représentation d'ouvriers

Toutes les catégories socio professionnelles sont représentées dans la population de CHAUVÉ.

La commune se distingue cependant du territoire (Communauté de communes et département) du fait de la présence importante d'ouvriers dans la population.

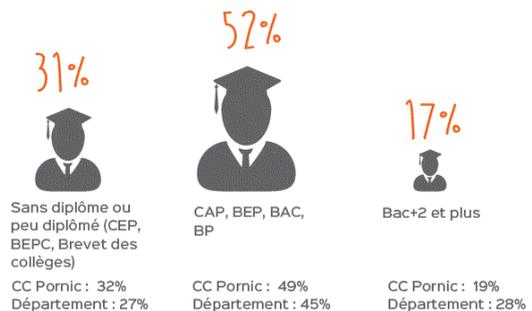
Cette population forme plus d'un tiers de la population active, contre un quart à l'échelle de la Communauté de communes.

Des études courtes

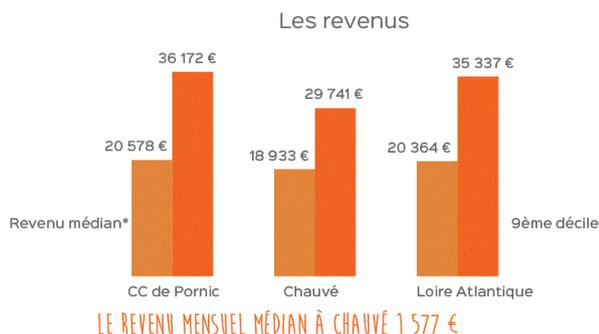
La part de Bac+2 et plus, au sein de la population, est relativement faible (17%) en comparaison avec le département (28%). Cet écart est nettement moins significatif à l'échelle de l'intercommunalité (19% de Bac+2 et plus).

Les habitants ont en grande majorité suivi des cycles courts de formation (CAP, BEP, Bac professionnel) ou sont sans diplôme ou peu diplômés.

UNE MAJORITÉ DE PERSONNES AYANT SUIVI DES CURSUS DE FORMATION COURTS



Le revenu des ménages



*Le revenu médian est le revenu qui divise la population en deux parties égales, c'est-à-dire tel que 50% de la population ait un revenu supérieur et 50% un revenu inférieur. Insee 2012

Des revenus bas..

Si, à l'échelle du département et de la Communauté de communes, le revenu annuel médian se situe au dessus des 20 000 euros, il se situe à 18 933 euros (soit 1 577 euros à Chauvé).

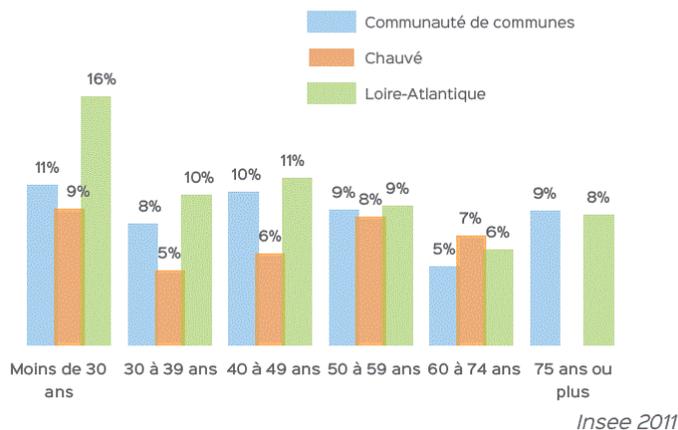
L'écart est plus important encore en ce qui concerne le revenu des personnes les plus riches (9^{ème} décile). Il dépasse les 35 000 euros dans le département et la Communauté de communes, contre 30 000 euros annuels à Chauvé.

Taux de pauvreté et classes d'âges

... Mais un taux de pauvreté faible

Le taux de pauvreté reste contenu avec 74 ménages concernés. 68 allocataires de la C.A.F. vivent sous le seuil de pauvreté.

Le taux de pauvreté est particulièrement bas chez les personnes âgées de 30 ans à 49 ans mais il est un peu plus élevé chez les moins de 30 ans et les plus de 60 ans.



d. LA DEFINITION DES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

Les collectivités publiques et services de l'Etat

La commune de CHAUVE

Partenaire de l'association depuis sa création, elle aide la maison des enfants de différentes manières :

Elle apporte une aide financière en versant une subvention de fonctionnement, en mettant à disposition des locaux municipaux et en contribuant au financement de l'emploi tremplin de l'Association. Ce dernier a été mis en place en 2010 et a pour objectif la pérennisation du poste de directeur. Il est financé en partie par la Commune et par la région des Pays de la Loire.

Une Convention Pluriannuelle d'Objectifs a été signée entre notre association et la commune de CHAUVE, garantissant le financement de nos services.

Elle apporte un soutien humain en permettant à l'association de faire appel à ses services administratifs et techniques. Elle met également à disposition de l'association les locaux communaux (accueil de loisirs, salle de motricité, théâtre et salle de sport) ainsi que le minibus communal.

Enfin, depuis la rentrée scolaire 2013, nous avons établi un partenariat avec la bibliothèque de CHAUVE. Les enfants participent, tous les mercredis après midi, à des ateliers de lecture et d'écriture pour créer des projets culturels. Nous participons également à la quasi-totalité des actions mises en place par la bibliothèque (*Les rats de bibliothèques, les goûters lectures, le conte de Noël, ...*)

Le Conseil départemental

Le Conseil départemental est un acteur important de l'action sociale sur nos territoires. La maison des enfants bénéficie, grâce à l'investissement de cette collectivité dans le secteur de l'enfance, du dispositif « Contrat d'Objectif Local d'Animation ». Celui-ci a pour but d'accompagner financièrement le fonctionnement des structures intervenant dans le champ de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Le Conseil régional

Le Conseil Régional, via le dispositif Emploi tremplin, participe à la pérennisation du poste de directeur depuis 2010. Une première convention de cinq ans a été mise en œuvre jusqu'en 2015 et une deuxième convention sera effective jusqu'en 2017.

Le soutien de cette collectivité a renforcé la professionnalisation du poste de direction et la définition d'une stratégie associative visant l'amélioration, le développement et la sécurisation des services sur la commune de CHAUVE.

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale est un organe déconcentré de l'état qui gère l'agrément des Accueils Collectifs de Mineurs et en assure le contrôle.

La D.D.C.S. est également un partenaire privilégié de l'Association sur l'ensemble des questions en lien avec la réglementation ou la sensibilisation aux diverses problématiques sociales.

Depuis 2015, l'association a également obtenu l'agrément « Jeunesse Education Populaire ». Cet agrément représente un label de qualité qui reconnaît la valeur éducative de l'association.

Les partenaires associatifs

La Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole

Depuis plusieurs années, la Caisse d'Allocation Familiale ou la Mutualité Sociale Agricole soutiennent les actions portées par la maison des enfants. Elles interviennent sur le financement du fonctionnement de l'accueil de loisirs et de l'accueil périscolaire ainsi que sur des financements ponctuels comme une aide à l'investissement ou à l'équipement.

La maison des enfants participe, depuis 2015, au dispositif Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement à la parentalité. Dans ce cadre, la C.A.F. apporte une aide financière pour la réalisation des actions effectuées sur la commune de CHAUVE.

Enfin, depuis le 1^{er} janvier 2015, la maison des enfants a reçu de la C.A.F. un agrément « Espace Vie Sociale ». Celui-ci a pour objectifs le renforcement des liens sociaux et familiaux, les solidarités familiales et la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

Pour officialiser l'obtention de ce pré agrément, une convention cadre a été signée entre la Commune de Chauvé, la C.A.F. et la maison des enfants le 16 décembre 2015.

La fédération Animation Rurale 44

La fédération « Animation rurale 44 » est une fédération départementale d'éducation populaire qui accompagne la vie associative pour la création, la gestion et le développement de services de proximité.

Pour bénéficier des services de cette fédération, la M.D.E. a conclu deux conventions :

- ✓ Une convention « paie » : Cette option transfère la fonction « paie » à A.R.44. Elle sécurise le fonctionnement de notre association puisque ce service est assuré par des comptables spécialisés dans la réalisation des paies ;
- ✓ Une convention d'adhésion : Cette convention permet à notre association de bénéficier de l'aide et de l'expertise d'A.R.44 dans la gestion de la vie associative. Elle accompagne l'association en formant et informant les salariés et les administrateurs, en soutenant la création de nouveaux projets ou en recherchant et développant de nouveaux partenariats.

e. ANALYSE DES MOYENS ET DU MANAGEMENT

La gouvernance

L'assemblée générale entend les rapports du conseil d'administration, approuve les comptes, les plans d'actions et les budgets associés et élit en son sein les membres du Conseil d'administration.

Le conseil d'administration a pour rôle de préparer et mettre en œuvre les décisions de l'assemblée générale. Il se réunit tous les deux mois et comprend quinze administrateurs ainsi que deux représentants de la Commune de CHAUVE (ne disposant pas du droit de vote).

Le bureau est l'exécutif de l'association et fixe les modalités opérationnelles de mise en œuvre des décisions arrêtées par le conseil d'administration, contrôle leur bonne exécution et propose au conseil d'administration toutes les évolutions jugées nécessaires.

L'ensemble de ces entités travaille en étroite collaboration avec la direction de l'association pour assurer une continuité des décisions auprès de l'équipe pédagogique et des utilisateurs des services de l'association.

L'équipe pédagogique

Au 31 décembre 2014, l'association comprenait une équipe pédagogique de huit salariés comprenant les postes suivants :

- Un directeur (1 ETP) ;
- Un coordinateur de projet (0.70 ETP) ;
- Un responsable enfance (0.50 ETP) ;
- animateurs permanents (3.54 ETP).

Trois nouveaux salariés sont venus renforcer notre équipe pédagogique en 2014 :

- * Maxime HERIVAUX, en tant que coordinateur de projets, a pour mission d'organiser et de mettre en œuvre les activités périscolaire en lien avec la réformes des rythmes scolaires. Il est également chargé de développer de nouveaux projets au sein de l'association. M. HERIVAUX est en contrat à durée indéterminée, en modulation du temps de travail de type A et dont le poste fait l'objet d'un financement de la part de l'état (contrat d'avenir) ;
- * Elodie CHOLLET, en tant qu'animatrice, a pour mission d'encadrer les activités sur l'accueil de loisirs, l'accueil périscolaire et sur les activités périscolaires. Elle a également en charge la communication de l'ensemble des actions portées par la maison des enfants. E. CHOLLET est en contrat à durée déterminée dont le poste fait l'objet d'un financement de la part de l'état (contrat d'accompagnement à l'emploi) ;
- * Stéphanie GOUY, en tant qu'animatrice, a pour mission d'encadrer les activités sur les activités périscolaires. S. GOUY est en contrat à durée indéterminée intermittent.

Répartis dans les différents services, les animateurs sont tous au moins titulaires du B.A.F.A. On retrouve néanmoins plusieurs typologie de diplômes/formations professionnelles : CAP Petite enfance, D.U.T. Carrières Sociales, C.Q.P. « Animateur périscolaire » ou B.A.F.A./B.A.F.D.

L'organisation et la communication interne

Les rencontres institutionnelles ont lieu une fois par semaine, sur un seul créneau de 2h30. Ces temps sont construits de la manière suivante : un retour sur les événements indésirables survenus la semaine précédente, un point sur l'organisation de l'association et les transmissions d'informations et, enfin, une projection des projets à mener dans les semaines/mois à venir.

Des réunions « thématiques » sont également organisées selon l'actualité de l'association : développement de nouveaux projets, organisation d'un temps forts, préparation des vacances scolaires..

Pour optimiser l'organisation des services, des postes de responsable de secteur ont été définis avec la répartition suivante :

- * Le coordinateur de projets est responsable de l'organisation des temps d'activités périscolaires et des actions jeunesse ;
- * Le responsable enfance a en charge le suivi pédagogique des accueils de loisirs et périscolaire ;
- * Une animatrice référente « séjours » est, pour sa part, responsable de l'organisation des séjours « enfants » pendant la période estivale.

Des entretiens annuels sont également organisés chaque année pour effectuer un bilan avec les salariés.

La formation professionnelle

La formation professionnelle est un levier important pour mobiliser de nouvelles compétences au sein de notre équipe pédagogique. Sur les deux derniers exercices (2013 et 2014), plusieurs formations ont été financées dont :

- * Une formation Sauveteur Secouriste au Travail ;
- * Une formation à la manipulation des extincteurs ;
- * Une formation sur les « jeux et jouets en bois » ;
- * Une formation sur l'utilisation du logiciel Aïga ;
- * Un Certificat de Qualification Professionnelle « Animateur périscolaire ».

Toutes les formations sont inscrites dans le plan de formation de l'association, validé en conseil d'administration. Pour l'année 2015, les formations suivantes devraient être mises en œuvre : un Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et Responsable d'Unité d'Intervention Sociale, un bilan de compétences, une formation au logiciel Excel, une formation sur les outils de communication et une formation sur les exercices de secours.

En plus de ces dispositifs, des entretiens professionnels sont réalisés tous les deux ans avec les salariés.

Les locaux et l'équipement

L'association accueille les enfants et les familles de CHAUVÉ dans un établissement communal, mis à la disposition de l'association depuis le 1^{er} janvier 2013. Les locaux ont une surface de 550 m² et comprennent plusieurs espaces dont une salle dédiée aux activités des enfants, un espace « activités manuelles », un espace « cuisine », un dortoir, une salle de réunion, une lingerie et deux bureaux administratifs.

Avec le transfert des activités de l'association en 2013, la maison des enfants a dû faire de nombreux investissements pour doter les accueils de matériels spécifiques aux enfants. Ainsi, le mobilier, le matériel pédagogique ainsi que toutes fournitures consommables appartiennent à l'association.

Un local secondaire est également utilisé depuis plusieurs années pour accueillir les adolescents. Toutefois, ce local de 30 m² ne permet pas un accueil adapté puisqu'il ne comprend pas de toilettes ni de point d'eau.

La communication externe

La visibilité des actions portées par les associations, sur les territoires, améliorent la fréquentations des utilisateurs. La communication externe est donc un atout à valoriser lorsque l'on vise un développement de nouveaux services.

En 2013/2014, l'association a constaté que la communication n'était pas suffisamment aboutie pour valoriser les accueils de loisirs et périscolaire. Pour organiser un plan de communication et concevoir des outils de communication, la maison des enfants a recruté une animatrice en charge de la communication (flyer et affiche).

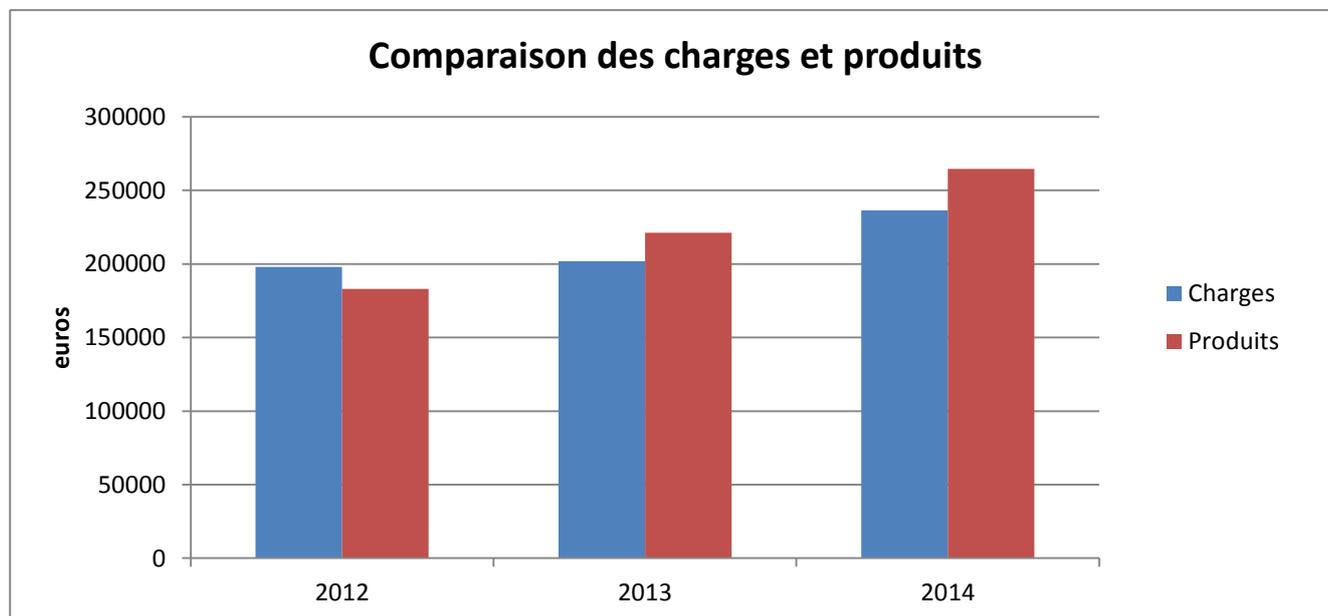
Un site internet a également été conçu en 2013 par un administrateur. Il permet aux familles de télécharger les documents nécessaires aux inscriptions de leur enfant, de prendre connaissance de l'actualité de l'association, de connaître la tarification et d'établir un devis en ligne, de découvrir l'équipe pédagogique et les projets pédagogiques, de contacter l'association..

Enfin, nos supports de communication sont transmis à tous les écoliers de CHAUVE, aux commerces de proximité et à tous les habitants via la revue communale trimestrielle.

f. ANALYSE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

Evolution budgétaire

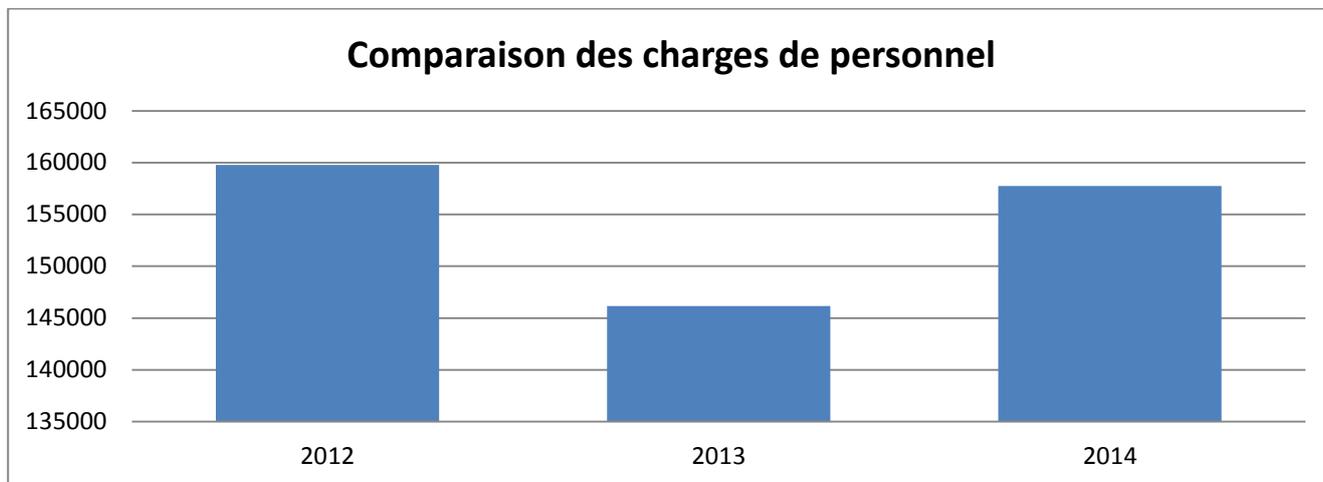
Le budget de l'association a fortement évolué depuis la création de l'association. Le développement de nouveaux services et l'augmentation des fréquentations des familles ont augmenté les produits et les charges. On retrouve sur les trois derniers exercices les évolutions suivantes :



Les charges de l'association ont connu une forte augmentation en 2014. La réforme des rythmes scolaires, mise en application au 1^{er} septembre 2014 sur la commune de CHAUVE, a généré une augmentation du temps de travail pour l'ensemble des salariés de l'association. De même, la création d'actions en faveur de la jeunesse offre un service supplémentaire aux habitants mais augmente nécessairement les charges de personnel. Dans les mêmes proportions, les produits ont également connu une forte augmentation sur les trois derniers exercices. La valorisation d'une convention pluriannuelle d'objectifs avec la commune de CHAUVE, les transferts de charge liés aux emplois aidés ainsi qu'une meilleure fréquentation de nos services ont contribué à augmenter les ressources de la maison des enfants.

Evolution des charges de personnel

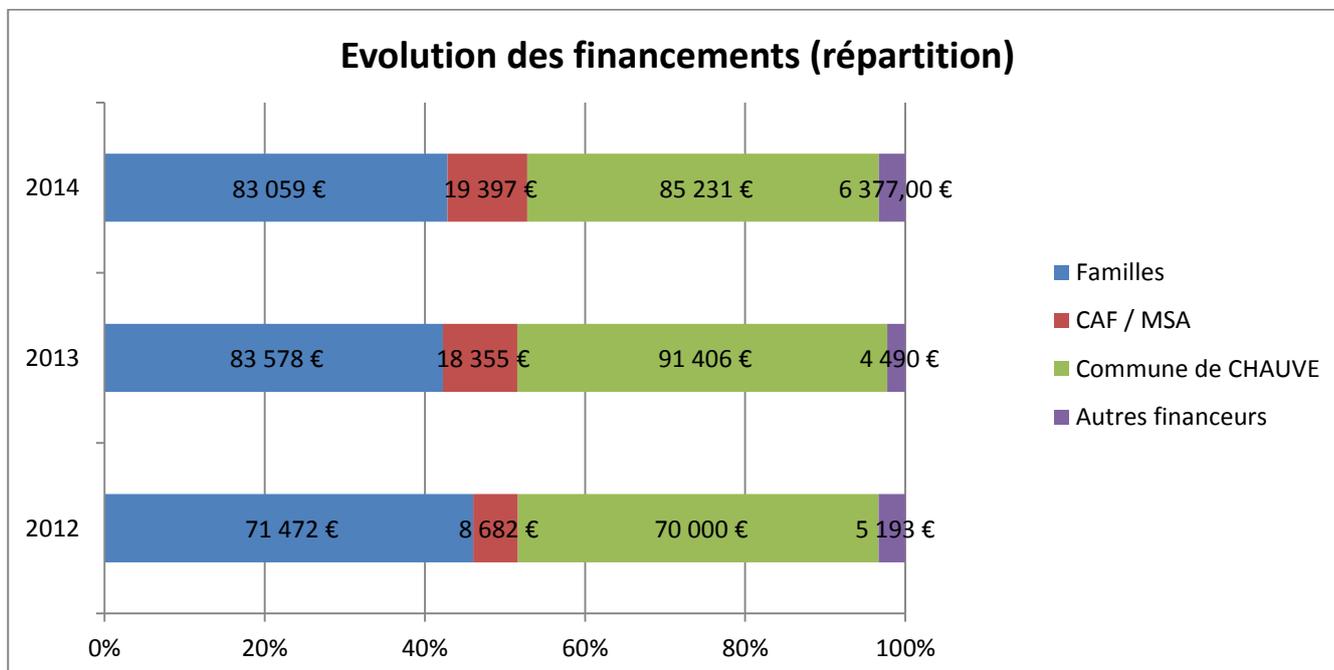
Les charges de personnel représentent les charges les plus importantes de l'association. Elles sont étroitement liées à l'activité de l'association. Sur les trois derniers exercices, nous retrouvons les évolutions suivantes :



Entre 2012 et 2013, les charges de personnel ont connu une nette diminution suite à la fermeture du service jeunesse et à la suppression du poste de responsable jeunesse. En 2014, suite à l'impulsion d'une nouvelle stratégie associative, plusieurs services sont venus compléter l'offre de loisirs proposée aux familles. Ces services ont augmenté le temps de travail des salariées et contribué à la création d'un nouveau poste au sein de la maison des enfants : un coordinateur de projets. Il peut être noté que la bonne fréquentation de l'accueil périscolaire a également généré un emploi supplémentaire sur certaines périodes de face à face pédagogique, augmentant les charges de personnel.

Evolution des sources de financement

Les sources de financement ont connu quelques variations sur les derniers exercices :



Les participations des familles ont connu une forte augmentation entre 2012 et 2013 mais ont stagné en 2014. Malgré une augmentation de la fréquentation sur nos services, la baisse globale de notre tarification a généré moins de produits.

Les prestations de service C.A.F. et M.S.A. ont, par contre, augmenté en 2014 du fait de l'augmentation des heures réalisées sur les accueils.

La subvention communale a quelque peu diminué sur le dernier exercice. Toutefois, la mise à disposition de personnel dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires est valorisée à 7 256 € et vient en complément de cette subvention.

Enfin, les autres financements (Contrat d'Objectifs Local d'Animation – Conseil Général ; Aide à l'apprentissage – Conseil Régional ; FACEJ – Caisse d'Allocations Familiales) offrent des opportunités financières fluctuantes, en fonction des projets soutenus par l'association et des lignes budgétaires annuelles propres à chaque organisme.

EVALUATION DES ACTIVITES

a. ACCUEIL DE LOISIRS

Les objectifs de l'accueil de loisirs

L'Accueil de loisirs accueille les enfants de 3 ans à 12 ans lors des mercredis et vacances scolaires. Pour l'année 2014, les objectifs pédagogiques de l'équipe d'animation étaient les suivants :

- ✓ Créer des projets intergénérationnels au sein de l'environnement communal ;
- ✓ Développer des actions socioculturelles en faveur du territoire ;
- ✓ Mettre en place des partenariats avec différents acteurs du pays de retz, avec et pour les enfants ;
- ✓ Sensibiliser les enfants à l'intérêt de préserver l'environnement.

Ces objectifs représentant le fil conducteur de l'équipe pédagogique et ils sont, à ce titre, questionnés tout au long de l'année pour se rapprocher le plus possible des objectifs visés.

Les données sociologiques

L'accueil de loisirs a pour finalité d'accueillir, en priorité, les enfants de CHAUVE. Nous retrouvons donc la répartition suivante des familles :

Répartition des familles par ville			
	2012	2013	2014
CHAUVE	125	128	112
PORNIC	7	6	2
ARTHON EN RETZ	5	5	2
AUTRES COMMUNES	9	15	10

La proportion des familles habitant en dehors de CHAUVE est en légère diminution mais reste une constante depuis plusieurs années. Nous accueillons des familles de communes différentes pour des raisons principalement professionnelles. Les parents travaillant sur CHAUVE ou à proximité de notre commune sont intéressés par nos services et participent au fonctionnement de notre association.

La tarification appliquée à l'association est répartie en huit quotients familiaux sous la forme suivante :

Répartition des familles par quotient familial			
	2012	2013	2014
De 0 à 400	7	5	7
De 401 à 600	15	14	12
De 601 à 800	17	20	14

De 801 à 1000	29	31	22
De 1001 à 1200	35	39	29
De 1201 à 1400	11	13	20
De 1401 à 1600	9	12	7
1600 et plus	23	20	15

Les quotients familiaux les plus représentés sont compris entre 800 € et 1200 €. Cette tendance reste stable entre 2012, 2013 et 2014. La nouvelle tarification appliquée au 1^{er} septembre 2014 avait pour premier objectif de faciliter l'inscription de nouvelles familles ayant un quotient familial compris en dessous de 800 €. Les effets de cette nouvelle tarification pourront être observés qu'après deux années de fonctionnement.

Le fonctionnement

L'Accueil de loisirs a été ouvert tous les mercredis de l'année 2014 lors de la période scolaire. Les enfants ont également été accueillis pendant les vacances scolaires et, pour la deuxième année, sans interruption.

L'ouverture de l'établissement lors des quinze premiers jours d'août a été reconduite suite à un premier essai en 2013. L'association attendait une fréquentation au moins égale à celle de l'année dernière mais elle a été nettement inférieure. En conséquence, l'association n'ouvrira plus sur cette période là et proposera aux familles d'inscrire leur enfant dans les accueils de loisirs des communes avoisinantes.

L'accueil des mercredis/petites vacances débute à 07h30 et se termine à 19h00. Cette organisation semble satisfaire la plupart des familles.

Les familles ont la possibilité d'inscrire leur(s) enfant(s) en demi journée ou en journée lors des mercredis. De cette manière, nous respectons les engagements des enfants auprès des autres associations du territoire (activités musicales ou sportives). La réforme des rythmes scolaires a modifié en cours d'année les horaires proposés. L'accueil de loisirs n'est désormais ouvert qu'à partir de 12h00 et jusqu'à 19h00.

Suite aux demandes des familles, l'association propose également un service de restauration le mercredi midi, de 12h00 à 13h30. Les enfants peuvent ainsi manger au restaurant scolaire et rentrer chez eux l'après midi.

Les inscriptions des petites et grandes vacances ont été modifiées pour stabiliser les inscriptions et éviter des variations importantes d'enfants entre le matin et l'après midi. Un système de forfait a été instauré avec une réservation d'au moins deux jours par semaine jusqu'en août 2014, puis une réservation d'un jour à partir de septembre.

La tarification a été retravaillée pour tenir compte des impacts de la réforme des rythmes scolaires mais également des demandes des familles. Un forfait « fratrie » a été mis en place à partir du 01 septembre 2014. Celui-ci diminue les tarifs des forfaits selon que la famille inscrive un enfant, deux enfants ou trois enfants.

Les inscriptions des enfants se font sous forme de réservation. Les familles transmettent leurs réservations à l'association qui utilise ensuite ces informations pour organiser son service (recrutement, restaurant scolaire, sortie, etc.).

Des actions ponctuelles font l'objet d'une tarification particulière comme les sorties, les séjours, les veillées ou les nuitées.

La commune de CHAUVÉ a acheté, en 2012, un minibus de 9 places. Mis à la disposition des associations, le minibus a été utilisé de nombreuses fois par la maison des enfants. Il facilite l'organisation des séjours et des sorties.

La fréquentation de l'Accueil de loisirs

La fréquentation de l'Accueil de loisirs se traduit en heures de présence. Voici les heures facturées par la Maison des enfants en 2011, 2012, 2013 et 2014 :

2011	2012	2013	2014	Evolution 13/14
------	------	------	------	-----------------

Mercredis	5 800 h	7 052 h	6 508 h	5 841 h	- 661 h
Vacances scolaires	3 692 h	3 356 h	5 390 h	6 168 h	+ 778 h
Vacances estivales	4 176 h	6 290 h	8 172 h	8 002 h	- 170 h

Les fréquentations des mercredis sont en diminution par rapport à 2013. La réforme des rythmes scolaires a débouché sur l'ouverture des écoles les mercredis, de 09h00 à 12h00. Ces nouvelles dispositions ont entraîné la fermeture de l'accueil de loisirs sur les mêmes horaires et donc une perte d'activité de septembre à décembre. De même, pour des raisons financières, les familles minimisent les inscriptions à l'accueil de loisirs et trouvent des solutions alternatives moins coûteuses (entraide entre les familles, enfants seuls au domicile).

Les fréquentations des vacances scolaires sont en légère augmentation et les vacances estivales ont diminué en 2014. Plusieurs familles ont comparé le coût des modes de garde entre l'accueil de loisirs de CHAUVE et les accueils de loisirs des communes environnantes : notre tarification était plus élevée. Elles ont donc préféré inscrire leurs enfants dans les accueils de loisirs limitrophes.

Pour ne pas laisser cette situation perdurer, le Conseil d'administration a modifié la tarification au 1^{er} septembre 2014, en tenant compte des réflexions des familles.

- ✓ La fréquentation de l'Accueil de loisirs, pendant les petites et grandes vacances, se décompose ainsi :

2014	
Présence moyenne aux vacances de février, par jour	25 enfants
Présence moyenne aux vacances d'avril, par jour	18 enfants
Présence moyenne aux vacances d'octobre, par jour	23 enfants
Présence moyenne aux vacances de décembre, par jour	18 enfants
2014	
Présence moyenne au mois de juillet, par jour	23 enfants
Présence moyenne au mois d'août, par jour	13 enfants

La fréquentation moyenne des enfants au mois d'août étant faible, le conseil d'administration a décidé de fermer l'établissement lors des quinze premiers jours de ce mois. La maison des enfants indiquera aux familles les structures du territoire susceptibles d'accueillir leurs enfants sur cette période.

Les autres fréquentations de l'année sont plus importantes mais inégales en fonction des journées d'accueil. Les lundis, mardis, jeudis et vendredis sont toujours très fréquentés. On remarque, par contre, une chute de la fréquentation lors des mercredis.

La tarification

La tarification de l'Accueil de loisirs comprend plusieurs éléments en fonction des périodes d'inscription. Les mercredis sont facturés en demi journée ou en journée. Les petites vacances et les grandes vacances sont facturés, depuis le 1^{er} septembre 2013, en forfait.

Des services annexes sont facturés en supplément : les sorties, les goûters, les petits déjeuners, les veillées et les nuitées.

La tarification a été réévaluée au 1^{er} septembre 2014 en intégrant, comme en 2013, huit tranches de quotients familiaux. L'association espère, avec cette nouvelle répartition, proposer une tarification plus adaptée aux

ressources des familles. Elle comprend désormais une tarification « fratrie » avec, pour effet, de diminuer le coût des inscriptions pour les familles avec au moins deux enfants (par rapport à la tarification 2013).

Les familles souhaitaient également le retour du forfait « 1 jour ». L'association a donc réintégré cette possibilité au 1^{er} septembre 2014.

- ✓ Les tarifs moyens des mercredis se répartissent de la manière suivante :

Mercredis	2012	2013	2014
Matin	6.85 €	6.51 €	Fermeture
Matin et repas	9.74 €	10.21 €	Fermeture
Matin, repas et après midi	15.85 €	14.59 €	Fermeture
Repas et après midi	9.75 €	9.93 €	9.49 €
Après midi	5.54 €	6.69 €	Fermeture

Les tarifs moyens représentent les fréquentations des familles en fonction de la tarification et, notamment, des quotients familiaux. Plusieurs modalités d'inscription ont été supprimées avec la création de temps scolaires lors du mercredi matin. A partir du 1^{er} septembre 2014, les familles ne pouvaient inscrire leur enfant que sur la combinaison « Repas et après midi ».

Toutefois, il est intéressant de noter que la présence « repas et après midi » voit son tarif moyen baissé par rapport à 2013. Deux explications peuvent être retenues pour interpréter cette différence : une fréquentation plus importante des familles avec un quotient familial moins élevé et une baisse globale de la tarification (appliquée au 1^{er} septembre 2014).

Les perspectives

L'année 2014 aura conforté l'activité de l'accueil de loisirs malgré la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. La principale évolution pour 2015 concernera la fermeture de cet accueil sur les quinze premiers jours du mois d'août. Le conseil d'administration avait décidé d'ouvrir la maison des enfants sur cette période en 2013. Deux années ont été nécessaires pour faire un bilan de cet essai, qui n'a pas été concluant.

b. ACCUEIL PERISCOLAIRE

Les objectifs de l'Accueil périscolaire

L'Accueil périscolaire accueille les enfants de 3 ans à 12 ans, avant et après les journées d'école. Pour l'année 2014, les objectifs pédagogiques de l'équipe d'animation étaient identiques à ceux de l'Accueil de loisirs :

- ✓ Créer des projets intergénérationnels au sein de l'environnement communal ;
- ✓ Développer des actions socioculturelles en faveur du territoire ;
- ✓ Mettre en place des partenariats avec différents acteurs du pays de retz, avec et pour les enfants ;
- ✓ Sensibiliser les enfants à l'intérêt de préserver l'environnement.

Les données sociologiques

La tarification, comme pour l'accueil de loisirs, est répartie en huit quotients familiaux sous la forme suivante :

Répartition des familles par quotient familial			
	2012	2013	2014
De 0 à 400	6	4	7
De 401 à 600	15	12	9

De 601 à 800	28	21	23
De 801 à 1000	30	28	26
De 1001 à 1200	37	36	39
De 1201 à 1400	10	11	21
De 1401 à 1600	11	11	8
1600 et plus	19	19	17

Les quotients familiaux respectent la même ventilation que l'accueil de loisirs : une représentation importante des familles ayant un quotient familial compris entre 601 euros et 1400 euros.

Le fonctionnement

L'Accueil périscolaire est ouvert tous les lundis, mardis, mercredis matin, jeudis et vendredis de l'année scolaire.

L'accueil périscolaire prend en charge les enfants à partir de 07h00 le matin jusqu'à 09h00. Un petit déjeuner est proposé aux enfants. A 08h45, les enfants sont répartis en fonction de leur école puis les animateurs les emmènent dans leur classe.

A 16h15, les animateurs vont chercher les enfants dans leur école. Arrivés à la maison des enfants, les enfants prennent un goûter et participent aux activités proposées par l'équipe d'animation. L'accueil se termine à 19h.

Les familles peuvent inscrire leurs enfants le matin ou le soir, pour un jour ou plusieurs mois. Elles transmettent leurs réservations à l'association qui utilise ces informations pour organiser ce service (recrutement, petit déjeuner et goûter).

La fréquentation des enfants

La fréquentation de l'Accueil périscolaire se calcule en heures de présence. Voici les heures facturées par la Maison des enfants en 2011, 2012, 2013 et 2014 :

	2011	2012	2013	2014	Evolution 13/14
Périscolaire	15 522 h	15 965 h	16 591 h	18 453 h	+ 1 862 h

La fréquentation de l'accueil périscolaire est en nette augmentation par rapport à 2013. L'ouverture d'une période d'accueil supplémentaire, les mercredis matins, et l'augmentation de la fréquentation globale renforcent la pertinence de ce service au sein de notre association.

De nombreuses familles travaillent sur l'agglomération nantaise et sur l'agglomération nazairienne. L'amplitude horaire permet donc aux familles de concilier au mieux leur vie professionnelle et personnelle. Il peut être noté que l'accueil des familles dans un nouvel établissement a accompagné cette évolution positive depuis 2013.

La tarification

Comme pour l'accueil de loisirs, la tarification de l'accueil périscolaire a été modifiée en 2013. Deux nouvelles tranches de quotients familiaux avaient été ajoutées. De cette manière, notre tarification au quart d'heure est plus adaptée aux budgets des familles.

Notre tarification comprend également la facturation des petits déjeuners et des goûters.

Les perspectives

L'accueil périscolaire représente un service important pour les familles et l'organisation mise en place permet de répondre aux besoins du territoire. La capacité maximale d'accueil n'est pas encore atteinte et ne laisse pas présager de saturation dans les années à venir.

L'association a recruté un animateur supplémentaire depuis la rentrée 2014 pour respecter les taux d'encadrement imposés par la Caisse d'Allocations Familiales. D'autres animateurs pourraient venir compléter l'équipe pédagogique si les fréquentations venaient à augmenter dans les années à venir.

c. LES SEJOURS ACCESSOIRES

Les objectifs des séjours

Les séjours sont organisés pour les enfants de 3 à 12 ans. Ils visent à :

- ✓ Faire découvrir les attraits de territoires différents de CHAUVE ;
- ✓ Sensibiliser les enfants à l'organisation coopérative au sein d'une vie en collectivité ;
- ✓ Favoriser l'implication des enfants en promouvant les démarches autonomes ;
- ✓ Valoriser la découverte de nouvelles activités ludiques, sociales, culturelles ou environnementales.

Le fonctionnement

De trois jours à cinq jours en fonction des âges, les séjours proposent un autre mode d'accueil des mineurs sur les périodes estivales. Les enfants ou adolescents partent en semaine avec une équipe d'animateurs. Ils participent pleinement à l'organisation de leurs vacances en installant le campement, en participant aux tâches de la vie quotidienne et en organisant eux-mêmes leurs loisirs.

La Maison des enfants emmène une partie du matériel nécessaire aux séjours et transmet, aux familles, un trousseau avec les éléments qui restent à leur charge (duvet, matelas, etc.).

En 2014, trois séjours ont été organisés selon les tranches d'âge 3/6 ans, 7/9 ans et 10/12 ans.

La fréquentation des enfants

La fréquentation des séjours se calcule en heures de présence. Voici les heures facturées par la Maison des enfants en 2011, 2012, 2013 et 2014 :

	2011	2012	2013	2014	Evolution 12/13
Séjours	1 020 h	1 390 h	1 460 h	1 730 h	+ 270 h

La fréquentation a augmenté entre 2013 et 2014. Elle confirme l'intérêt des familles pour ces actions ponctuelles et conforte les choix de l'association vis-à-vis de l'organisation proposée : des animateurs référents, présents toute l'année, pour assurer une cohérence éducative sur les trois séjours.

La tarification

Les tarifs des séjours varient en fonction du nombre de jours concernés et des activités proposées. Pour proposer des tarifs adaptés aux budgets des familles, la tarification est élaborée à partir des quotients familiaux.

En juillet 2014, les tarifs étaient compris entre 40 € et 75 € pour les séjours de trois jours et entre 80 € et 140 € pour les séjours de 5 jours.

Les perspectives

La maison des enfants propose depuis plusieurs années des séjours pour les enfants de 3 à 12 ans. Jusqu'en 2012, l'organisation des séjours était portée exclusivement par l'association, les familles et les enfants n'étant sollicités qu'au moment des séjours.

En 2013, l'association a réorienté ses attentes vis-à-vis des séjours. Deux lignes directrices ont été définies pour les années à venir :

Dans un premier temps, l'association souhaite que les enfants et adolescents s'impliquent, de manière durable, dans leurs loisirs. La structuration actuelle des loisirs renforce les comportements consuméristes au détriment d'accueils qualitatifs tels que les lieux de vie. Nous ne pourrions pas aider les jeunes à construire des projets sur nos territoires si nous renforçons nous-mêmes les principes individualistes. Ainsi, l'association souhaite que les jeunes définissent, planifient et organisent leurs projets, en bénéficiant de l'expertise de l'association dans ce domaine. Nous espérons, d'ici trois ans, avoir accompagné suffisamment de jeunes pour qu'ils puissent planifier et organiser les futurs séjours.

Dans un deuxième temps, la maison des enfants a souhaité poursuivre la mise en place d'actions en faveur de la jeunesse. En organisant des séjours, nous pourrions accompagner les enfants fréquentant actuellement l'accueil de loisirs vers de nouveaux projets socioculturels, adaptés à leur tranche d'âge. Nous maintiendrons, de ce fait, nos missions d'intervention sociale auprès des jeunes. L'association souhaite donc développer l'offre de séjours auprès des 12 ans à 16 ans. Pour cela, nous suivrons le calendrier suivant :

2015 : Un séjour 03/06 ans, un séjour 06/08 ans, un séjour 09/11 ans et un séjour 12/14 ans ;

2016 : Un séjour 03/06 ans, un séjour 07/09 ans, un séjour 10/13 ans et un séjour 14/15 ans ;

2017 : Un séjour 03/06 ans, un séjour 08/09 ans, un séjour 10/13 ans et un séjour 14/16 ans ;

Les deux animateurs, qui ont accompagné les séjours cette année, ont organisé plusieurs temps de rencontre avec les enfants de plus de dix ans pour qu'ils définissent leurs lieux de vacances, les activités proposées, l'organisation des campements et les règles de vie appliquées.

Avec cette nouvelle organisation depuis 2013, une relation de confiance s'est instaurée avec les familles. Celles-ci reconnaissent le travail effectué par les animateurs sur les séjours. Les séjours étaient tous complets en 2014. Pour satisfaire toutes les demandes, l'association a décidé de mettre en place un quatrième séjour en 2015.

d. LES ACTIONS JEUNESSES

Depuis le mois de septembre 2014, l'association propose des « Actions Jeunes » en faveur des jeunes chauvéens de 10 ans et plus.

Les objectifs des actions jeunes

Pour cette première année, les « Actions Jeunes » s'inscrivaient dans le cadre de l'« Accueil de Loisirs » et partageaient donc le même projet pédagogique.

Les objectifs en étaient cependant différents :

- ✓ Développer une offre de loisirs adaptée aux adolescents et préadolescents de la commune de CHAUVÉ ;
- ✓ Impliquer les jeunes et leurs familles dans la définition de leurs loisirs, les rendre « acteurs » ;
- ✓ Inciter les jeunes à participer à la vie sociale locale.

Le fonctionnement

L'accueil des jeunes s'effectue en deux temps bien définis :

- ✓ 5 semaines d'accueil dans un local sur la commune, réparties sur les différentes vacances scolaires ;
- ✓ 2 séjours accessoires sur la période estivale.

Dans l'attente de la rénovation de la salle « St Martin », un espace adapté aux adolescents était créé au sein de « La Maison des Enfants » à chaque période de vacances scolaires. Sur ces temps d'accueil, les jeunes avaient la possibilité de s'inscrire à la demi-journée, en fonction des activités proposées. Les activités pouvaient se dérouler sur place ou en sortie à la journée (*plages, Nantes, bords de Loire, ...*)

Au cours de l'année, des « réunions jeunes » ont été organisées pour inciter les jeunes à être acteur de leurs loisirs. C'est au cours de ces réunions que les lieux de séjours, la programmation annuelle, les achats pédagogiques sont validés. Ces réunions ont habituellement lieu le mercredi soir, toutes les 6 à 8 semaines.

De manière à impliquer les jeunes sur leur territoire, l'association met en place un « Passeport Jeune Volontaire ». Ce dispositif permet à un jeune de réaliser une action de volontariat auprès d'une collectivité ou d'une structure sociale/médico-sociale en profitant d'un avoir de 5 € sur les activités de loisirs proposées par « La Maison des Enfants ». Lors de l'année 2014/2015, une dizaine d'adolescents ont réalisés entre une et quatre actions de volontariat.

La fréquentation des adolescents

Sur l'année 2014/2015, 32 jeunes différents ont été accueillis sur les « Actions Jeunes » (*Hors séjours*). Parmi ces 32 adolescents, nous comptons 17 filles et 15 garçons.

Les « Actions Jeunes » sont ouvertes aux jeunes jusqu'à 15 ans mais la moyenne d'âge reste assez basse (11,09) sur cette première année.

- Âge (âge eu par l'enfant au cours de l'année 2015) :
 - o 10 ans : 9 ;

- 11 ans : 14 ;
- 12 ans : 7 ;
- 13 ans : 1 ;
- 14 ans : 1.

Fréquentation moyenne, par activité :

- Vacances d'Octobre : 7 ;
- Vacances de Février : 10,9 ;
- Vacances d'Avril : 6,3 ;
- Semaine de Juillet : 8,4 ;
- Semaine d'Août : 6,6.

La tarification

Pour cette première année, les « Actions Jeunesses » étaient :

- ✓ Gratuites sur les temps d'« Accueil libre » (*matins*);
- ✓ Payantes sur les temps d'activités (*après-midis & soirées*). Le coût facturé aux familles allait de 5 € à 6 € 40 en fonction du Quotient Familial.

Les perspectives

Les « Actions Jeunesses » de la MDE se détachent petit à petit du fonctionnement de l'« Accueil de Loisirs ». À partir du 1^{er} janvier 2016, les jeunes seront accueillis dans un nouveau local rénové et mis à disposition par la commune de CHAUVÉ.

Pour la prochaine année, l'association souhaite renforcer le dispositif « Passeport Jeune Volontaire » et accompagner davantage les familles dans leur rôle d'éducation vis-à-vis de leur(s) enfant(s).

La tarification des « Actions Jeunesses » a évolué au 1^{er} septembre 2015. Les familles peuvent maintenant acheter un « Pass' Loisirs » fonctionnant avec un système de cases. Ce nouveau système de tarification respecte davantage les ressources des familles, est plus facilement ajustable en fonction du coût réel des activités proposées et permet de responsabiliser les adolescents qui sont responsables de leur « Pass' Loisirs ».

e. LES ACTIONS PARENTALITES

La C.A.F. de Loire atlantique met en œuvre, depuis 1999, le dispositif Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement à la parentalité. Celui-ci vise l'accompagnement des parents dans leur fonction éducative en suscitant ou en renforçant les initiatives menées dans ce sens et en mettant en réseau les différents intervenants et les familles d'enfants de 0 à 18 ans.

Depuis 2015, la maison des enfants participe à la mise en place d'actions en faveur de la parentalité sur la commune de Chauvé et a retenu quatre actions :

- * L'apprentissage et le plaisir autour du jeu ;
- * Les ateliers culinaires familiaux ;
- * La préparation des loisirs en famille ;
- * Vie personnelle et professionnelle, une place pour l'enfant.

L'apprentissage et le plaisir autour du jeu

Les objectifs

Les objectifs traversés par ce projet sont :

- * Permettre aux parents de partager un temps de loisir familial ;
- * Participer à la socialisation de l'enfant, au travers d'une action de parentalité ;
- * Encourager l'apprentissage par le jeu ;
- * Valoriser les connaissances de l'enfant auprès de ses parents ;
- * Créer un espace de discussion sur la définition de règles partagées entre parents et enfants.

Leur fonctionnement

De manière à adapter cette action aux contraintes de chaque famille, nous proposerons trois moments autour du jeu. Une soirée en semaine, un samedi matin et un samedi-après-midi. Les temps seront animés par le personnel de l'association, appuyés de bénévoles. Pour favoriser l'autonomie des familles, l'espace sera spécifiquement

aménagé, les jeux en libre accès et classés par typologie (*coopération, rôle, stratégie, ...*) et niveau de difficulté. Ces temps, qui se dérouleront dans les locaux de « La Maison des Enfants » ciblent particulièrement les familles de la commune, mais reste – bien entendu – ouverts à toute famille adhérentes de l'association.

La mise en place des situations jouées seront l'occasion de discuter sur les connaissances des jeux mais aussi sur l'application des règles : quels intérêts d'avoir des règles communes ? Peut on les modifier et pourquoi ? Peut on tricher ? Autant de questions qui se posent autour d'un jeu mais aussi au sein d'une famille.

Nous proposerons également un partenariat avec la bibliothèque de CHAUVE. Les parents pourront découvrir certains jeux et les emprunter à la bibliothèque pour les réutiliser chez eux. Nous espérons renforcer ainsi les compétences parentales par le biais d'activités ludiques.

La coordination et la gestion globale de ces trois temps seront assurées par le « Coordinateur de projets » et un animateur de l'association.

La fréquentation des familles

- * Nombre approximatif de bénéficiaires concernés :

Couples : 30	Parents d'enfants de 0 à 5 ans révolu : 15
Familles monoparentales : 15	Parents d'enfants de 6 à 12 ans révolu : 45
	Parents d'enfants de + 12 ans : 15

- * Nombre d'enfants par catégorie d'âge :

De 0 à 2 ans révolu : 5 (<i>Un seul temps sur les trois</i>)	De 9 à 11 ans révolu : 18
De 3 à 5 ans révolu : 12	De 12 à 14 ans révolu : 12
De 6 à 8 ans révolu : 24	De 15 à 17 ans révolu : 9

La tarification

Aucune tarification ne sera proposée pour cette action.

Les perspectives

Ce projet concerne l'exercice 2015/2016. D'autres actions seront proposées au sein de la maison des enfants et autour du jeu.

Les ateliers culinaires familiaux

Les objectifs

Ces ateliers culinaires familiaux seront mis en place pour toutes les familles de la commune de CHAUVE. Nous ne nous focalisons pas sur une tranche d'âge puisque nous estimons que le besoin de partager un temps entre parent et enfant est toujours important. Ce sera d'autant plus intéressant d'avoir des parents avec des enfants d'âges différents parce que leurs échanges seront complémentaires. Une réflexion est engagée entre l'animatrice référente et l'animateur jeunesse pour mener ces ateliers auprès des adolescents.

Les connaissances et méthodes de cuisine renvoient également à la culture de chacun (sociale, territoriale..) et la découverte de recettes permettra également aux familles de présenter leur histoire (contribution d'une connaissance familiale enfant/parent).

Les objectifs visés sont :

- * Favoriser les liens, le partage et les échanges entre les parents et les enfants ;
- * Solliciter les parents sur leurs connaissances/savoirs faire culinaires et les intégrer dans l'organisation des ateliers ;
- * Formaliser un lieu de rencontre sur l'échange de savoir entre l'enfant et ses parents ;
- * Identifier des thématiques éducatives pour les ré exploiter avec les familles ;
- * Accompagner les familles sur l'organisation d'ateliers culinaires familiaux.

Leur fonctionnement

Ouverts à tous les habitants de la commune, les ateliers se dérouleront à la maison des enfants. D'une durée de 3 heures, nous proposerons au moins 3 ateliers dans l'année. Ils seront encadrés par une animatrice référente et d'une bénévole (sur au moins un atelier).

Le premier atelier sera entièrement préparé par l'animatrice mais les deux autres ateliers feront l'objet d'une co-organisation avec les familles.

Etant donné que plusieurs familles attendent déjà l'organisation de ces ateliers, l'animatrice pourra préparer la communication de ceux-ci avec les familles.

Les ateliers comprendront différentes phases dont une présentation de l'atelier (recette du jour, déroulement de l'atelier), la réalisation de l'action et une phase de bilan (dégustation des plats cuisinés, échange sur la réalisation de l'atelier et attentes des participants par rapport à la prochaine rencontre).

La fréquentation des familles

* Nombre approximatif de bénéficiaires concernés :

Couples : 15	Parents d'enfants de 0 à 5 ans révolu : 12
Familles monoparentales : 2	Parents d'enfants de 6 à 12 ans révolu 14
	Parents d'enfants de + 12 ans : 8

* Nombre d'enfants par catégorie d'âge :

De 0 à 2 ans révolu : 2	De 9 à 11 ans révolu : 7
De 3 à 5 ans révolu : 4	De 12 à 14 ans révolu : 4
De 6 à 8 ans révolu : 10	De 15 à 17 ans révolu :

La tarification

Aucune tarification ne sera proposée pour cette action.

Les perspectives

Les ateliers culinaires familiaux devraient se poursuivre sous une autre forme dans les années à venir. Il pourrait être proposé une conférence sur l'alimentation des enfants de 0 à 3 ans.

La préparation des loisirs en famille

Les objectifs

Les ateliers « Préparation des loisirs en famille » seront proposés aux familles dont les adolescents de 10 ans à 14 ans pourront participer à la réalisation des actions présentées ci-dessus.

- * Les objectifs traversés par ce projet seront de : Proposer des temps d'échange, parents/enfants, sur la définition d'un cadre éducatif ;
- * Solliciter les parents sur la constitution de règles de vie, avec leur enfant, pour le séjour et le week end organisés ;
- * Animer des réunions/débats sur des comportements à risque avec les jeunes et leurs parents ;
- * Formaliser un lieu de rencontre enfant/parent au sein de la maison des enfants.

Leur fonctionnement

Les ateliers « Préparation des loisirs en famille » visent à organiser un séjour sur la période estivale et un week end au festival « Les embuscades ». Ces actions, mises en place par la maison des enfants, feront l'objet d'une préparation en amont avec les familles et les adolescents de 10 ans à 14 ans. Pour cela, nous mettrons en place 4 rencontres (1 par trimestre), avec la répartition suivante :

- Première réunion : Accueil des familles pour présenter les deux actions portées par la maison des enfants. Echange entre les parents, les adolescents et les encadrants sur les objectifs des actions, sur les modes de communication pouvant exister entre les parents et enfants. Définition des attentes des familles pour que celles-ci puissent préparer l'organisation de ces actions ensemble (écoute et échange d'expériences entre les parents et les enfants).

- Deuxième réunion : Ecriture du cadre éducatif appliqué lors des actions, à partir d'une définition commune des parents. Les parents pourront préciser leur point de vue éducatif, leur mode relationnel avec leur enfant. Les adolescents pourront définir leur propre cadre éducatif et la rencontre de ses deux écritures sera l'occasion de rebondir sur les points d'accord et de désaccord entre les deux projets proposés. Nous déclinerons, pour cela, deux groupes de travail : un groupe « parents » et un groupe « enfants ».

- Troisième réunion : Soirée débat organisée avec une association de théâtre forum sur la prévention des addictions, des comportements déviants et le rôle éducatif des parents auprès des adolescents. Nous proposerons aux familles, sous forme ludique, de réfléchir sur la manière d'appréhender ces situations, d'élaborer des réponses éducatives adaptées et d'être en capacité, pour les parents comme pour les adolescents, d'entrer en contact avec des professionnels/institutions à l'écoute de ce type de problématique ;

- Quatrième réunion : Bilan des actions et de la préparation des actions 2015. Réflexions sur le cadre éducatif proposé, sur les échanges réalisés entre les parents et adolescents. Evaluation de l'impact d'une préparation parent/enfant et sur la relation nouée autour de cette préparation.

La fréquentation des familles

* Nombre approximatif de bénéficiaires concernés :

Couples : 16	Parents d'enfants de 0 à 5 ans révolu : 0
Familles monoparentales : 5	Parents d'enfants de 6 à 12 ans révolu : 12
	Parents d'enfants de + 12 ans : 25

* Nombre d'enfants par catégorie d'âge :

De 0 à 2 ans révolu :	De 9 à 11 ans révolu : 8
De 3 à 5 ans révolu :	De 12 à 14 ans révolu : 14
De 6 à 8 ans révolu :	De 15 à 17 ans révolu :

La tarification

Aucune tarification ne sera proposée pour cette action.

Les perspectives

Ce projet devrait permettre de développer de nouveaux projets avec les jeunes, en lien avec la construction d'un secteur jeunesse aux abords du parc municipal. La création d'un temps d'animation pour tous les habitants de la commune devrait être proposée en 2017.

Vie personnelle et vie professionnelle, une place pour l'enfant

Les objectifs

Les objectifs déclinés dans ce projet sont :

- * Sensibiliser les parents aux besoins des enfants, à la relation parent/enfant et aux enjeux qui découlent de cette relation (constructions affective, sociale, culturelle..) ;
- * Renforcer le rôle et la fonction parentale en apportant des supports théoriques et par le partage d'expériences entre les parents ;
- * Aménager des rencontres en dehors du domicile parental ou les parents et enfants peuvent prendre du temps pour préparer des activités à partager en famille ;
- * Proposer deux sorties à l'extérieur pour favoriser le partage des loisirs et promouvoir la réalisation d'expérience en famille (création d'un capital familial).

Leur fonctionnement

La maison des enfants, pour répondre aux objectifs visés, proposera trois actions :

Une conférence sur l'articulation vie professionnelle/vie familiale ou nous questionnerons la place de l'enfant au sein de cette articulation. Nous inviterons des professionnels (psychologue, conseillère en économie sociale familiale) pouvant présenter des apports théoriques aux familles. Nous partagerons les expériences des parents pour valoriser la transmission du capital éducatif entre les familles.

Cette réunion/débat se déroulera sur environ 3 heures et sera la première action de ce projet. C'est à partir de ce temps fort que nous proposerons aux familles de venir construire les deux temps suivants ;

Deux sorties familiales préparées par et pour les familles (parents et enfants). Elles permettront aux familles de partager leur regard sur l'intérêt de activités de loisirs, sur les modalités de mises en œuvre, sur leur intérêt éducatif et l'apport généré par la réalisation des activités en famille. Nous ne sommes toutefois pas en mesure d'en préciser le contenu puisqu'il s'agira de créer ces sorties familiales avec les participants.

La fréquentation des familles

* Nombre approximatif de bénéficiaires concernés :

Couples : 12	Parents d'enfants de 0 à 5 ans révolu : 27
Familles monoparentales : 3	Parents d'enfants de 6 à 12 ans révolu 0
	Parents d'enfants de + 12 ans : 0

* Nombre d'enfants par catégorie d'âge :

De 0 à 2 ans révolu : 10	De 9 à 11 ans révolu : 0
De 3 à 5 ans révolu : 15	De 12 à 14 ans révolu : 0
De 6 à 8 ans révolu : 0	De 15 à 17 ans révolu : 0

La tarification

Une participation sera demandée pour les sorties familiales, en fonction d'une grille de 8 quotients familiaux. Ces tarifs dépendront de la sortie organisée (coût de l'activité) mais seront nécessairement accessibles à l'ensemble des familles du territoire.

Les perspectives

Ce projet pourrait être rattaché à une action sur l'alimentation des enfants de 0 à 3 ans. La préparation de l'alimentation des enfants peut être compliquée à gérer quand les parents travaillent avec des horaires importants. Cette articulation « vie professionnelle et vie personnelle » pourrait donc être questionnée à travers une thématique « Alimentation ».

f. LES ACTIONS TOUS PUBLICS

Dans le cadre du pré agrément « Espace Vie Sociale », la maison des enfants a proposé plusieurs actions tout au long de l'année en faveur des habitants.

Accueil d'une résidence de théâtre

La commune de Chauvé a acheté et rénové, en 2007, le théâtre. Celui-ci est utilisé par deux associations culturelles qui présentent leurs spectacles de septembre à février.

Pour valoriser le théâtre sur les autres périodes, l'association a contacté plusieurs acteurs du secteur culturel local afin d'imaginer l'accueil de résidences. Cette idée a été soumise au Conseil général, au collectif Spectacle En Retz et à des programmateurs culturels.

Au mois de juin, une compagnie de théâtre burlesque a été reçue à Chauvé, pendant une semaine, afin de poursuivre leur travail de création. Cette résidence s'est conclue sur la présentation du spectacle en cours de création aux enfants de l'accueil périscolaire.

Cette expérience sera reconduite chaque année en fonction des demandes des compagnies.

Organisation d'un spectacle d'art de rue

L'association a travaillé en 2014 et 2015 à l'ouverture de ses services et, notamment, à la réflexion d'actions en faveur des habitants. Un diagnostic de territoire a été réalisé dans le premier semestre 2015 et la présentation de celui-ci aux habitants était programmée le jour de l'assemblée générale de l'association (le 06 juin 2015).

Pour animer ce temps festif et proposer une première action communale ouverte à tous les habitants, la compagnie Jacqueline CAMBOUIS a présenté son spectacle « Mille ORCHESTRA ».

L'objectif de cette action était également de mettre en œuvre une nouvelle proposition culturelle sur la commune, gratuite et familiale. Les habitants du village retraite ont été invités spécialement pour l'occasion et se sont déplacés nombreux à la manifestation.

A cette occasion, 200 personnes ont participé à cette animation musicale et humoristique. Les échos positifs de cet événement ont marqué un intérêt particulier des habitants pour notre projet associatif.

Animation d'un week end festif

Deuxième temps fort organisé pour l'ensemble des habitants, un week end festif a été proposé en septembre 2015. Celui-ci avait pour objectifs de valoriser le nouveau village retraite de la commune, de proposer de nouvelles activités aux habitants et de promouvoir les rencontres intergénérationnelles et familiales.

L'organisation du week end comprenait :

- * Un atelier d'œnologie ;
- * Un atelier de cuisine ;
- * Un atelier « Range ta chambre » ;
- * Une conférence « Bien être à la maison » ;
- * Une journée au zoo de BRANFÉRE ;
- * Un concert de musique des balkans ,
- * Une soirée « jeux ».

Toutes ces actions ont été proposées sur les deux journées, en partenariat avec la commune de Chauvé, avec les associations de parents d'élèves des deux écoles de Chauvé et de nombreux bénévoles.

Le concert, assuré par le groupe BAJKA, s'est déroulé au centre du village retraite. Les habitants ont pu ainsi découvrir un nouvel espace communal et rencontrer les habitants de ce lotissement.

Sur l'ensemble du week end, 250 habitants ont participé aux différentes animations.

Organisation de cours d'œnologie

Suite à l'atelier d'œnologie proposé lors du week end festif, l'association a proposé la création de cours d'œnologie sur la commune.

Ouvert aux adultes, cette action regroupe quatre séances sur 2015/2016. Un sommelier, qui donne également des cours d'œnologie en secteur scolaire, intervient sur des créneaux de deux heures. Plusieurs objectifs traversent cette activité dont la découverte des vignobles français et des méthodes de vinification et l'initiation aux méthodes de dégustation.

Ces ateliers sont également une opportunité de rappeler les bonnes conduites liées à la consommation d'alcool et aux principes de prévention.

Ces ateliers sont complets pour ce premier cycle, soit 20 personnes.

Actions intergénérationnelles

Suite aux différents échanges réalisés avec la commune de Chauvé au premier semestre 2015, la maison des enfants a proposé des temps d'animation intergénérationnels entre les habitants du village retraite et les enfants fréquentant l'accueil de loisirs.

Après plusieurs rencontres initiées au village retraite, les habitants de ce lotissement ont été invités à participer à un après midi « Jeux » à la maison des enfants, conclu par un goûter. Cette première expérience a été appréciée par tous les participants et sera reconduite dans la programmation de notre accueil de loisirs.

Week end découverte pour les adolescents

Depuis 2013, les adolescents sont accompagnés dans la préparation et l'organisation de leur séjour par un animateur de l'association. Plusieurs réunions sont mises en place jusqu'au départ du séjour.

Par ailleurs, pour permettre aux jeunes de la commune de découvrir leur territoire, l'association propose également un Passeport Jeune Volontaire. Celui-ci incite les adolescents à effectuer une action de bénévolat dans une structure sociale, un établissement public ou une association en échange d'un avoir pour les actions jeunesse.

Pour démontrer l'intérêt du bénévolat aux jeunes, nous avons organisé un week end au festival « Les embuscades » (53). Les adolescents ont pu découvrir l'organisation d'un événement culturel porté une

association de bénévoles. Ils ont rencontré des artistes, des techniques du spectacle vivant (son et lumière), un programmateur artistique et des bénévoles (président et trésorier). Ils ont également participé à la mise en place de la salle et assister aux spectacles.

Lors de ce week end, dix adolescents ont participé à cette action, encadrés par deux animateurs de la maison des enfants.

III. LE PROJET SOCIAL 2016/2019

LES FINALITES DU PROJET SOCIAL DE LA MAISON DES ENFANTS

Le projet social de la maison des enfants fixe les objectifs généraux qui seront soutenus par l'association dans les années à venir. Il représente une démarche de travail au service de la commune de CHAUVE pour valoriser un espace, un lieu de vie dans le respect de nos valeurs associatives.

Cette projection quadriennale concerne tous les habitants de la commune de CHAUVE et vise leur implication dans les actions portées par la maison des enfants : définition, création, organisation et/ou accompagnement de projets socioculturels. Ainsi, toutes les initiatives individuelles ou collectives pourront faire l'objet d'un accompagnement humain, technique ou financier dès lors qu'elles correspondent aux objectifs fixés par l'agrément « Espace Vie Sociale ».

Le projet social représente une trame d'animation sociale commune à tous les acteurs de l'association. Ainsi, les administrateurs, les salariés, les bénévoles et tous les partenaires qui concourent à la réalisation des services de la maison des enfants seront invités à partager les objectifs définis.

Les orientations retenues et les actions mises en œuvre pourront s'appuyer sur plusieurs leviers d'action dont :

- ✓ Des ressources humaines, représentées par tous les personnes physiques désireuses d'accompagner les projets ;
- ✓ Des ressources techniques, présentes sur la commune de CHAUVE et, notamment, celles de la maison des enfants ;
- ✓ Des ressources financières, issues du financement attribué par la C.A.F. pour le fonctionnement de l'Espace Vie Sociale mais également des participations des bénéficiaires.

Enfin, les actions proposées intéresseront prioritairement les habitants de la commune de CHAUVE. Néanmoins, la concrétisation de certaines actions pourront impliquer la participation d'habitants extérieurs à la commune dès lors que celle-ci en permet la réalisation, au profit des habitants de CHAUVE.

LA DEFINITION DES ORIENTATIONS

La définition du projet social a fait l'objet d'une co-construction avec plusieurs acteurs de la commune et s'est nourrie de tous les échanges réalisés depuis un an. Dans cette approche d'ébauche, les adhérents de l'association, les administrateurs et les conseillers municipaux de CHAUVE se sont rencontrés pour définir les orientations à proposer aux habitants sur la période 2016/2019 et, plus particulièrement, sur l'année 2016.

Les orientations présentées ci-dessous prennent en compte plusieurs intérêts collectifs en fonction des champs de compétences des acteurs :

- * La politique d'action sociale menée par la commune de CHAUVE ;
- * L'objet social de l'association La maison des enfants ;
- * Les activités socioculturelles exercées par des associations chauvéennes ;
- * Les projections des adhérents de la maison des enfants.

Les orientations du projet social constituent un cadre d'animations sociales. Les actions proposées sur le territoire, issues des orientations définies, seront déclinées chaque année, permettant ainsi aux nouveaux partenaires de l'association d'intégrer pleinement cet outil du « Vivre ensemble ».

Ainsi, trois orientations ont été retenues pour les quatre années à venir.

ORIENTATION 1 : « PROPOSER UN LIEU D'ACCUEIL CITOYEN, OUVERT A TOUS »

Vivre sur un territoire engage chaque citoyen à interagir avec les autres habitants. Cette interaction n'est toutefois possible que si chaque citoyen a la capacité de se mouvoir dans l'espace social et d'y fréquenter les lieux habituels de socialisation. Conscient que certains habitants peuvent avoir des difficultés à se déplacer sur ces lieux, l'association proposera les trois objectifs opérationnels suivants :

a. ACCUEILLIR UNE POPULATION EN SITUATION DE HANDICAP**Situation de départ**

La participation de tous les habitants à la vie sociale locale est déterminée par leur capacité à pouvoir se déplacer sur les différents espaces de collectivité. Le handicap est un frein à l'expression de cette liberté et la maison des enfants doit garantir la participation de tous les habitants dans l'accomplissement des actions du projet social.

Perspective sur les quatre années

Plusieurs actions pourraient être mises en œuvre par la maison des enfants pour remplir cet objectif : l'accueil de publics déjà concernés par les services associatifs, la création de projets avec le Foyer d'Accueil Médicalisé de Chauvé, la sensibilisation des enfants à la définition du handicap..

b. OUVRIR L'ACCES A UN PUBLIC MULTI GENERATIONNEL**Situation de départ**

L'espace social est traversé par toutes les populations, signe d'une rencontre entre les habitants. Les services de l'association sont principalement orientés vers l'enfance et la jeunesse et n'induisent pas nécessairement la création de projets autour d'activités multi générationnelles.

L'accueil en établissement, s'il permet une prise en charge adaptée aux caractéristiques des individus, cloisonne également ces mêmes personnes dans un espace restreint, délimité, comme un frein à l'expression des rencontres fortuites.

Perspective sur les quatre années

Deux axes de travail émanent du constat précédent : il faut permettre aux enfants de sortir de l'établissement « La maison des enfants » pour aller à la rencontre de son environnement social ; il faut permettre à cet environnement social d'entrer dans l'établissement. Ainsi, la création d'un service « petite enfance », le partenariat avec les acteurs locaux (Assistants maternelles, R.A.M., Village retraite), l'élaboration de projets avec le tissu associatif chauvéen seront des propositions à concrétiser.

Autre champ d'intervention récent au sein de la maison des enfants, la participation de notre structure au Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité formalise les premières interventions en faveur de la petite enfance. Conformément à la charte¹ élaborée par les C.A.F., les actions en faveur de la parentalité sont développées depuis 2015 auprès des familles de Chauvé et celles-ci seront réinvesties dans les années à venir. Ainsi, et en l'état des dossiers déjà institués par les salariés, nous comptabilisons trois actions en 2016.

Fiches action : « Atelier de massage Parent/enfant »

Fiches action : « Atelier scrapbooking »

Fiches action : « Alimentation des jeunes enfants »

c. INSTAURER UN LIEU D'ECHANGE DEMOCRATIQUE**Situation de départ**

La participation des habitants à la vie de leur commune peut prendre de multiples formes : solidarité de voisinage, bénévolat dans le tissu associatif, jumelage avec une ville étrangère... L'espace communal est donc un lieu de rencontre mais aussi de débats, de réunions, d'expression des idées.

La maison des enfants est également un espace d'interaction entre les habitants, ou plusieurs habitants peuvent s'y exprimer à travers les actions et services proposés aux chauvéens.

Perspective sur les quatre années

L'association s'attachera à promouvoir l'expression des idées, la mise en valeur d'opinions différentes, dans une démarche constructive, en associant les enfants, les adolescents et les adultes. Elle pourra notamment organiser des débats sur l'actualité pour tous les habitants, proposer des temps de rencontre avec les jeunes pour les

¹ Cf Annexe « Charte des REAAP », p.61

inciter à s'exprimer sur leur commune et y tenir un rôle actif, assurer un fonctionnement démocratique au sein de ses instances.

ORIENTATION 2 : « FAVORISER LES RENCONTRES ENTRE LES HABITANTS »

Deuxième orientation retenue dans le projet social, le questionnement sur la rencontre des habitants est un des éléments constitutifs du « Vivre ensemble » sur un territoire. Si la capacité des habitants à se mouvoir dans l'espace social est une des conditions permettant l'ouverture aux autres, elle ne présage pas de la qualité des échanges pouvant naître des éventuelles rencontres entre les habitants. L'association proposera donc plusieurs actions visant l'échange et la partage de savoirs, de loisirs, pour favoriser la création d'un lien social.

a. AMELIORER L'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Situation de départ

La commune de Chauvé a connu une augmentation importante de sa démographie depuis 2000. Cette évolution a modifié son « paysage » : agrandissements des structures et services collectifs (mairie, restaurant scolaire, école), modifications de l'urbanisme (nouveaux lotissements, zone artisanale), création de nouveaux services (enfance/jeunesse, santé) et modification des habitus, des principes locaux de « Vivre ensemble ».

Ces changements se sont développés très rapidement et les réflexions liées à l'accueil des nouveaux habitants, dans le contexte social actuel, peuvent améliorer leur ancrage sur le territoire et proposer un premier contact chaleureux.

Perspective sur les quatre années

L'accueil des nouveaux habitants peut se traduire par une pluralité d'actions : livret d'accueil, parrainage, festivités. Toutefois, l'accueil des nouveaux habitants est amené à se répéter chaque année. Tous les projets identifiés devront prendre en compte cette survenance cyclique.

b. ORGANISER DES ACTIONS FESTIVES SUR LA COMMUNE

Situation de départ

La commune de Chauvé comprend un tissu associatif important et diversifié : associations culturelles, sportives, sociales, éducatives... Le comité des fêtes, l'association La chant'rit et l'association de théâtre proposent plusieurs évènements culturels dans l'année.

Le comité des fêtes éprouvent certaines difficultés à mettre en place leurs évènements culturels : manque de bénévoles, budgets de plus en plus durs à équilibrer. L'offre culturelle n'est plus choisie mais subie et les compagnies professionnelles interviennent de moins en moins dans l'ensemble du tissu rural.

Perspective sur les quatre années

Le maintien d'une offre culturelle de proximité doit être pérennisé. La commune de Chauvé bénéficie d'un théâtre rénové, pouvant accueillir 240 personnes. Elle comporte également un parc municipal très apprécié des habitants et propice à la réalisation de spectacles « tout public ». L'association, seule ou en partenariat avec les autres associations du territoire, pourra organiser des évènements culturels de proximité pour tous les habitants.

Fiches action : « Assemblée générale et Chauvé en fête »

c. DEVELOPPER DES RESEAUX D'ENTRAIDE

Situation de départ

Depuis plusieurs décennies, les modes de vie et les lieux de sociabilisation ont connu des bouleversements importants, à l'image de notre société portée sur des attitudes de consommation. Les liens sociaux ont été profondément modifiés par des modes d'interaction sociale reliés aux nouvelles méthodes d'information, de communication et de déplacement : téléphonie, médias audiovisuels, internet, train, avion...

Parallèlement et à l'échelon local, la démographie de Chauvé a fortement augmenté depuis dix ans. De nouveaux habitants se sont installés sur la commune mais se sont éloignés de leurs réseaux familiaux, amicaux, associatifs. La restructuration de nouveaux liens sociaux devient donc une attente exprimée par les habitants pour mieux vivre sur leur territoire.

Perspective sur les quatre années

La création, l'appui et le développement de nouveaux réseaux de sociabilisation, et notamment d'entraide, semblent être un outil de travail pertinent pour accompagner les habitants au sein de leur territoire. Ainsi, la mise en relation des habitants sur des thématiques déterminées, la construction de projets visant le partage de savoirs, la mutualisation des déplacements sur des lieux d'activité pourront être proposées dans les années à venir.

Fiches action : « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 »

d. ORGANISER DES RENCONTRES INTERGENERATIONNELLES

Situation de départ

Les politiques éducatives, sociales et médicosociales, définies par l'Etat, ont favorisé la mise en place d'interventions catégorielles auprès des populations. Celles-ci ont abouti à la création d'établissement propre à une typologie d'individu : la petite enfance, l'enfance, les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, les personnes exclues...

Cette structuration juridique a perméabilisé les catégories d'individu dans des espaces dédiés à leurs caractéristiques, au détriment d'espaces de rencontre ouverts à tous.

Ainsi, sur la commune de Chauvé, plusieurs établissements proposent leurs services aux habitants de façon plus ou moins cloisonnés : le foyer d'accueil médicalisé et le village retraite. Les habitants accueillis dans ces services peuvent avoir certaines difficultés à rencontrer les autres habitants, et notamment les enfants.

Perspective sur les quatre années

La transmission des savoirs « de génération en génération » n'est possible qu'à la condition de maintenir une relation entre les aînés de notre commune et les nouvelles générations.

De la même manière, c'est en faisant connaissance avec l'autre que l'on efface ses propres préjugés. La rencontre avec les habitants du F.A.M. est une opportunité à saisir.

Il conviendra ainsi de proposer des projets visant la rencontre de ces habitants sur la commune.

Fiches action : « Passeport jeune volontaire »

ORIENTATION 3 : « DEVELOPPER L'ACCES A LA CULTURE, AUX SPORTS ET AUX LOISIRS »

Troisième et dernière orientation, le développement d'activités socioculturelles revêt un intérêt particulier pour promouvoir une cohésion sociale au sein de la commune de Chauvé. A travers la constitution d'un vécu commun et d'expériences partagées, il s'agira de créer un espace de réflexion et d'expression entre les habitants.

a. PROPOSER DES ATELIERS PAR DES INTERVENANTS PROFESSIONNELS LOCAUX

Situation de départ

La vie des communes est portée par un ensemble d'acteurs : les collectivités, les habitants, les entreprises, les associations et tous les acteurs mobilisés pour l'animation locale. Chaque commune est libre de promouvoir cette vie locale, au regard d'un contexte culturel, social, financier. Les agglomérations sont, à ce titre, mieux doter que les communes rurales pour proposer de nouveaux services à leurs habitants.

L'accroissement de la population, dans le pays de retz, offre de nouvelles perspectives de services, d'ateliers.

Perspective sur les quatre années

En tenant compte des activités déjà existantes sur Chauvé, la maison des enfants proposera plusieurs ateliers pouvant se dérouler sur plusieurs mois ou plusieurs années.

Les thématiques sélectionnées tiendront compte des savoirs déjà présents sur la commune et ses environs.

Fiches action : « Atelier informatique »

Fiches action : « Atelier de théâtre adulte »

Fiches action : « Cours d'œnologie »

b. ORGANISER DES DEPLACEMENTS POUR FAVORISER LES PRATIQUES SOCIOCULTURELLES ET LES DECOUVERTES

Situation de départ

Les principaux pôles socioculturels sont installés sur des bassins de populations importants. La commune de Chauvé est située à 30 minutes de Nantes et 20 minutes de St nazaire. Les structures socioculturelles ne sont donc pas des lieux de fréquentation habituels.

Il est également plus simple de participer à des activités de loisirs avec d'autres personnes, pour partager un temps convivial, échanger sur les moments vécus en commun. L'éloignement de ces structures n'en facilite pas la découverte.

Perspective sur les quatre années

A la découverte des richesses socioculturelles de notre territoire : l'enjeu de cet axe, sur les quatre années, est de proposer un panel de lieux, de spectacles, d'activités le plus diversifié. Ainsi, la maison des enfants proposera une programmation en lien avec le théâtre, la danse, la musique, le cirque, l'histoire...

Fiches action : « Sortie familiale »

Fiches action : « Balade contée et gourmande »

Fiches action : « Soirée théâtre d'improvisation »

c. CENTRALISER ET RELAYER LES INFORMATIONS SUR LES ACTIONS CULTURELLES

Situation de départ

Le pays de retz comprend plusieurs acteurs culturels ayant une programmation adaptée à toutes les envies et sensibilités des habitants. Il peut parfois être compliqué d'effectuer des choix au vue des nombreuses sollicitations et communications proposées : flyers, affiches, courriels.

Il est, de plus, plus évident d'accéder à une programmation globale, regroupant toutes les actions portées sur le Pays de retz.

Perspective sur les quatre années

La réalisation du nouveau site de la maison des enfants est une plateforme intéressante pour transmettre des informations dématérialisées aux habitants de la commune. Nous dédierons une page de notre site internet pour présenter les actions culturelles du Pays de retz.

Fiches action : « Promotion des actions culturelles avec le collectif Spectacle en retz »

d. IMPULSER DES CREATIONS COLLECTIVES

Situation de départ

Plusieurs associations de la commune de Chauvé proposent des créations collectives : l'association La chant'rie, l'association de théâtre, l'atelier tricot crochet, le Triolet de retz. Toutes ces associations participent à la constitution d'un savoir partagé, d'une aventure commune.

La création collective est donc un outil formidable pour nourrir un lien social entre les habitants.

Perspective sur les quatre années

La maison des enfants impulsera des créations collectives, en partenariat avec les autres associations de la commune. Elles compléteront ce qui est déjà proposé sur Chauvé.

Toutes les formes artistiques pourront servir de support : cinéma, musique, arts plastiques, danse, théâtre, peinture...

Fiches action : « Stage de théâtre pour adolescent »

IV. LES ACTIONS PORTEES PAR LA MAISON DES ENFANTS

FICHE ACTION : « ATELIER DE MASSAGE PARENT/ENFANT »

a. L'ACTIVITE

Constat de l'activité

De nombreux professionnels de la santé défendent l'idée que le massage des nouveaux nés est une façon merveilleuse de renforcer les interactions parent-enfant et de contribuer au développement psychoaffectif des enfants. La relation nouée lors du massage participe à l'élaboration d'une nouvelle communication non verbale parent/enfant, à une écoute respectueuse de l'adulte envers le nouveau né.

Objectifs de l'activité

Trois objectifs sont attendus dans ce projet :

- ✕ Permettre aux parents de mieux connaître leur enfant ;
- ✕ Développer une forme de communication non verbale dans le couple parent-bébé ;
- ✕ Créer un espace où le parent se consacre uniquement à son bébé.

Rapport entre les objectifs et le projet social

Cette action R.E.A.A.P. correspond à l'orientation « Proposer un lieu d'accueil citoyen, ouvert à tous » et à l'objectif « Ouvrir l'accès à un public multi-générationnel ».

b. LES ATTENTES DES HABITANTS

Le public concerné

Cette action concernera cinq familles avec des enfants ayant entre 0 et 5 ans.

Les attentes du public

L'arrivée d'un nouvel enfant, dans une famille, peut poser certaines difficultés aux parents : comment communiquer avec un enfant sans le langage ? Comment le rassurer ? Quelle posture adoptée lorsque celui-ci s'exprime par des cris, des pleurs ou une agitation corporelle ?

L'atelier de massage vise d'abord à créer une écoute bienveillante des parents envers leur enfant : apprendre à écouter son enfant, le regarder, le manipuler pour pouvoir transmettre ses sentiments, ses émotions. L'expression corporelle représente une des premières formes d'expression du bébé et ce langage peut être difficile à décrypter quand on n'en maîtrise pas les codes.

c. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

Descriptif de l'organisation (fréquence / méthode pédagogique)

Ouvert à tous les habitants de la commune, les ateliers se dérouleront dans la salle de sieste de la maison des enfants afin de créer un espace chaleureux. Nous proposerons cinq ateliers d'une heure et trente minutes. Ils seront limités à cinq places, sur inscription. Les familles qui commenceront l'atelier de massage s'engageront sur ces cinq séances.

Descriptif d'une séance type :

- Accueil du groupe et chacun s'installe au sol sur les tapis et coussins, avec les draps de bain pour les bébés ;
- Durant la première séance, l'intervenante présentera le programme de massage pour bébé et fournira un livret de massage et un flacon d'huile aux familles ;
- L'intervenante démarre la partie relaxation qui sera différente à chaque séance pour que chaque parent puisse trouver la méthode qui lui convient ;
- L'intervenante propose ensuite une partie « massage ». Deux zones de massages seront présentées à chaque séance et un retour est fait sur celles apprises durant les séances précédentes ;
- Les parents rhabillent leur bébé et un temps de parole autour d'un thème est mis en place (gérer les pleurs, les effets du massage sur le développement psychoaffectif) ;
- Le groupe se quitte sur le programme de la prochaine séance et sur l'énoncé du thème qui sera abordé.

Qualité des intervenants

Une intervenante spécialisée dans les massages pour bébé sera présente pour animer tous les ateliers.

Une animatrice de la maison des enfants accompagnera l'intervenante et les familles tout au long des séances. Elle accueillera les parents et les enfants et animera des temps conviviaux après chaque séance.

Budget

Cette action comprend plusieurs charges dont les prestations de l'intervenante et les charges de personnel de l'animatrice de la maison des enfants. Ces charges sont valorisées à 832 euros.

Les familles participeront à raison de 5 euros par séance, soit 25 euros pour le cycle de cinq ateliers. Ces participations sont donc valorisées à 125 euros.

Les fonds propres de l'association seront engagés, à hauteur de 96 €.

La Caisse d'Allocations Familiales (REAAP) sera sollicitée pour prendre en charge le reliquat, soit 611 euros.

Partenaires

Plusieurs partenaires participeront à ce projet : la C.A.F., le Relais d'Assistants Maternelles et la commune de Chauvé.

d. EVALUATION DE L'ACTIVITE

Les outils d'évaluation

Les outils/critères d'évaluation retenus sont :

- * La participation des familles : cinq familles sont attendues pour ce projet ;
- * La qualité des échanges réalisés entre les parents et leurs bébés lors des ateliers de massage ;
- * Le retour des familles vis-à-vis de cette expérience partagée.

Les effets constatés

La participation des familles à cet atelier doit aider les parents à aller « à la rencontre » de leur bébé : comprendre le langage corporel de leur enfant, connaître et reconnaître les postures de l'enfant (bien être ou nervosité) et proposer des massages adaptés aux attentes de l'enfant.

Au regard de ces ateliers, il est attendu que les familles puissent réinvestir les savoirs transmis à cette occasion chez eux.

Les difficultés rencontrées

Bilan à réaliser après juin 2017.

Analyse des écarts entre les objectifs et les résultats obtenus

Analyse à réaliser après juin 2017.

e. LES PISTES D'AMELIORATION

Conclusion

Conclusion à réaliser après juin 2017.

Echéances

Echéances à réfléchir après juin 2017.

FICHE ACTION : « SCRAP' EN FAMILLE »

a. L'ACTIVITE

Constat de l'activité

Les activités manuelles sont reconnues pour stimuler la curiosité naturelle des individus. Elle répond à des besoins de découverte et d'expérience.

En ancrant le renforcement du lien parent/enfant grâce au scrapbooking, les familles pourront échanger leur idées créatives et ramener leur réalisation chez elles. Ainsi, l'activité manuelle deviendra un moment entre parenthèse, à réitérer afin de passer du temps ensemble (parent/enfant), rien que pour le plaisir d'échanger autrement. De ce fait, l'atelier scrapbooking est une invitation à répéter ce temps partagé à la maison.

Objectifs de l'activité

Trois objectifs sont attendus dans ce projet :

- * Accompagner les parents dans un moment dédié uniquement à la relation avec leur enfant ;
- * Ouvrir un dialogue entre les parents et les enfants sur les origines de leurs familles (patrimoine culturel) ;
- * Permettre aux parents de laisser s'exprimer l'enfant et de prendre conscience de ses compétences.

Rapport entre les objectifs et le projet social

Cette action R.E.A.A.P. correspond à l'orientation « Proposer un lieu d'accueil citoyen, ouvert à tous » et à l'objectif « Ouvrir l'accès à un public multi générationnel ».

b. LES ATTENTES DES HABITANTS

Le public concerné

Cette action visera la participation d'au moins six familles ayant des enfants de 6 ans à 11 ans.

Les attentes du public

Il s'agira de proposer un temps de rencontre entre les parents et leurs enfants autour des photos de famille. Le scrapbooking est un support artistique adapté aux enfants pour les amener à mieux connaître la composition de leur famille, les liens de parenté entre les parents, grands parents, oncle et tantes, cousins et cousines.

La création d'un arbre généalogique, en photo, permettra également d'évoquer l'histoire d'une famille, sa genèse, sa culture socioculturelle, son implantation géographique.

Le scrapbooking est un outil de transmission d'un capital familial propre à chacun.

c. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

Descriptif de l'organisation (fréquence / méthode pédagogique)

Cette activité sera proposée aux enfants à partir de 5/6 ans.

Un premier atelier « Photo de famille » sera mis en place. Les familles devront ramener une photo qu'elles affectionnent et réaliseront une page avec un panel de matériel de scrapbooking proposé par l'intervenante afin de mettre leur photo en valeur. Elles n'auront plus qu'à mettre cette photographie sous un cadre. Ce sera l'occasion d'aborder l'histoire familiale et de se souvenir des bons moments partagés.

Un second atelier « Album photo de A à Z » sera proposé et se prolongera à la maison. Les familles devront choisir des photos à insérer et coller à l'intérieur de leur album. Elles pourront approfondir les discussions abordées lors du premier atelier et d'élaborer une relation entre l'âge des enfants et ce qu'ont connu leur parents aux mêmes âges.

Enfin, un troisième atelier sera construit autour des fêtes de fin d'année. Il fera l'objet d'une création de pochettes « cadeaux », de marque page et décoration en tout genre. Il s'agira de confectionner des jolies tables de fête ou chaque membre de la famille aura participer à son élaboration, autour d'une activité coopérative.

Qualité des intervenants

Une intervenante (Laeti'scrap) organisera les ateliers avec une animatrice de la maison des enfants. Ces deux accompagnatrices ont déjà effectué ce type d'atelier dans d'autres structures et maîtrisent l'utilisation du scrapbooking.

L'intervenante ramènera tout le matériel nécessaire à la réalisation des ateliers. La maison des enfants fournira le petit matériel : crayons à papier, gommes, règles, ciseaux...

Budget

Cette action comprend plusieurs charges dont les fournitures pédagogiques, les fournitures alimentaires, les prestations de l'intervenante et les charges de personnel de l'animatrice de la maison des enfants. Ces charges sont valorisées à 985.39 Euros.

Les familles participeront à raison de 5 Euros par séance, soit 15 Euros pour le cycle de trois ateliers. Ces participations sont donc valorisées à 90 Euros.

Les fonds propres de l'association seront engagés à hauteur de 92 €.

La Caisse d'Allocations Familiales (REAAP) sera sollicitée pour prendre en charge le reliquat, soit 803.39 Euros.

Partenaires

Plusieurs partenaires participeront à ce projet : la C.A.F. et la commune de Chauvé.

d. EVALUATION DE L'ACTIVITE

Les outils d'évaluation

Les outils/critères d'évaluation retenus sont :

- * La participation des familles : entre six et douze familles sont attendues pour ce projet ;
- * La réalisation des supports graphiques à la fin de chaque atelier ;
- * La qualité des échanges réalisés entre les parents et leurs enfants ;
- * Le retour des familles vis-à-vis de cette expérience partagée.

Les effets constatés

A la fin de ce projet, l'animatrice proposera un temps de réflexion aux familles autour de l'intérêt, pour elles, de d'échanger avec leurs enfants sur leur histoire familiale. Les ateliers ont-ils suscité une curiosité particulière vis-à-vis des thématiques abordées ? Les enfants connaissent ils mieux leur famille ? Perçoivent ils plus précisément les liens qui unissent les membres de leur famille ?

A travers le scrapbooking, il s'agit également de donner envie aux enfants de mettre en forme leurs souvenirs familiaux sur des supports (images, écrits, dessinés).

Les difficultés rencontrées

Bilan à réaliser après juin 2017.

Analyse des écarts entre les objectifs et les résultats obtenus

Analyse à réaliser après juin 2017.

e. LES PISTES D'AMELIORATION

Conclusion

Conclusion à réaliser après juin 2017.

Echéances

Echéances à réfléchir après juin 2017.

FICHE ACTION : « L'ALIMENTATION, UN PLAISIR A PARTAGER EN FAMILLE »

a. L'ACTIVITE

Constat de l'activité

L'alimentation occupe une partie importante d'une organisation familiale et rythme la vie des parents tout au long de la semaine. L'élaboration des menus, le choix des aliments, le temps passé à effectuer les courses alimentaires et à dîner en famille peuvent devenir une contrainte. Les tâches de la vie quotidienne, et notamment celles liées à la restauration, peuvent fragiliser l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle.

De même, les modes alimentaires interrogent également les capacités financières des familles à respecter des choix idéologiques en fonction de leurs ressources.

Enfin, l'alimentation est une source inépuisable d'intérêts mutuels entre les enfants et les parents : partage de savoirs, écoute des envies de l'autre, réalisation d'un plat commun, élaboration des menus...

Objectifs de l'activité

Trois objectifs sont attendus dans ce projet :

- ✕ Présenter des organisations familiales sur la gestion de la restauration à travers des apports théoriques et des échanges d'expérience ;
- ✕ Accompagner les parents dans le processus d'introduction des aliments, en fonction des saisonnalités ;
- ✕ Transmettre des savoirs théoriques sur la qualité des produits alimentaires et des savoirs pratiques sur leurs transformations.

Rapport entre les objectifs et le projet social

Cette action R.E.A.A.P. correspond à l'orientation « Proposer un lieu d'accueil citoyen, ouvert à tous » et à l'objectif « Ouvrir l'accès à un public multi générationnel ».

b. LES ATTENTES DES HABITANTS

Le public concerné

Cette action concernera six familles ayant des enfants âgés de 0 à 5 ans.

Les attentes du public

L'alimentation des enfants, et notamment des nourrissons, oblige les parents à respecter certains principes pour assurer une bonne nutrition à leur enfant. Ces principes sont très diversifiés et s'appliquent différemment selon les contextes familiaux. L'apport d'informations par des professionnels de la restauration et de la petite enfance, avec les échanges d'expérience des familles, permettra un meilleur discernement des conduites à tenir pour assurer un bon équilibre alimentaire.

c. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

Descriptif de l'organisation (fréquence / méthode pédagogique)

Ce projet se déroulera en trois temps différents mais complémentaires :

- Une première rencontre sera organisée, à destination des parents. L'alimentation des nourrissons sera présentée par deux professionnels, avec leur regard croisé : une nutritionniste et un pédiatre. Après avoir présenté certains concepts et postulats théoriques, tous les participants seront amenés à présenter leurs savoirs, le bilan de leurs expériences au contact de leur enfant ;
- Un deuxième temps de rencontre réunira les parents et leur enfant autour de la découverte des aliments. Sous forme de jeux, les enfants s'essaieront à la dégustation des fruits, légumes, de produits laitiers. La nutritionniste accompagnera les familles dans cette découverte familiale et proposera des idées de repas, d'initiation à des produits peu consommés. Trois séances seront proposées en fonction des thématiques choisies par les familles et la nutritionniste ;
- Une dernière rencontre sera organisée trois mois après le dernier atelier. Il s'agira de faire un premier bilan de l'impact des ateliers dans le mode organisationnel des familles (comment sont conçus les menus ; quels aliments sont utilisés ; quels impacts sur l'organisation de la famille ; quel sens donné aux repas et au « manger ensemble »).

Qualité des intervenants

Plusieurs intervenants participeront à ce projet : une nutritionniste et une pédiatre. Ces deux professionnels ont déjà réalisé des ateliers auprès des familles sur la thématique de l'alimentation des enfants.

Budget

Cette action comprend plusieurs charges dont les fournitures alimentaires, les prestations des intervenants, les frais liés à la communication et les charges de personnel. Elles sont valorisées à 1 270 Euros.

Les produits sont issus des participations familles (36 €), des fonds propres de l'association (106 €) et d'une subvention CAF (REAAP : 1 128 €).

Partenaires

Plusieurs partenaires participeront à ce projet : la C.A.F., le relais d'assistantes maternelles et la commune de Chauvé.

d. EVALUATION DE L'ACTIVITE

Les outils d'évaluation

Les outils/critères d'évaluation retenus sont :

- * La participation d'au moins six familles et douze enfants sur les ateliers ;
- * La satisfaction des familles vis-à-vis du déroulement du projet (apports théoriques et échanges entre les familles).

Les effets constatés

Il est attendu que les familles puissent réinvestir les savoirs abordés lors des ateliers dans la préparation et la réalisation des menus : échange avec leur enfant, organisation d'un cycle de restauration (de l'achat à la dégustation).

Les difficultés rencontrées

Bilan à réaliser après juin 2017.

Analyse des écarts entre les objectifs et les résultats obtenus

Analyse à réaliser après juin 2017.

e. LES PISTES D'AMELIORATION

Conclusion

Conclusion à réaliser après juin 2017.

Echéances

Echéances à réfléchir après juin 2017.

FICHE ACTION : « ASSEMBLEE GENERALE ET CHAUVE EN FETE »

a. L'ACTIVITE

Constat de l'activité

Le Comité des fêtes de la commune de Chauvé anime plusieurs temps forts dans l'année dont un spectacle, un vide grenier, une fête communale... Cette dernière est organisée le premier week end des vacances estivales.

La maison des enfants organise, quant à elle, son assemblée générale au mois de juin. Elle représente un temps fort important pour l'association qui met en œuvre des animations lors de cette journée.

Le président du Comité des fêtes souhaitait que des projets puissent être organisés avec la maison des enfants pour mutualiser les moyens mis en œuvre lors de la fête communale et en faciliter l'organisation.

Objectifs de l'activité

Les objectifs retenus pour cette action sont :

- * Proposer de nouvelles animations sur un temps fort déjà existant sur la commune ;
- * Organiser des spectacles d'art de rue diversifiés et pour tous les habitants ;
- * Apporter une offre culturelle différente de celle déjà proposée le soir ;
- * Renforcer et soutenir un évènement local par la mutualisation de nos synergies respectives.

Rapport entre les objectifs et le projet social

Cette action culturelle correspond à l'orientation « Favoriser la rencontre entre les habitants » et à l'objectif « Organiser des actions festives sur la commune ».

b. LES ATTENTES DES HABITANTS

Le public concerné

Tous les habitants seront concernés par cette action.

Les attentes du public

Les spectacles d'art de rue proposent une diversité importante de prestations. La programmation devra donc répondre aux attentes suivantes : le plaisir de découvrir un monde artistique ; un thème artistique participant à la curiosité, à la découverte et à l'éveil d'un intérêt pour la, un discours artistique participant à la convivialité de l'évènement partagé par les spectateurs.

La programmation s'attachera notamment à valoriser l'esprit d'un « Vivre ensemble », en milieu rural.

c. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

Descriptif de l'organisation (fréquence / méthode pédagogique)

Pour qu'il y ait une bonne congruence entre les deux évènements cités ci-dessus, il est proposé l'organisation suivante :

- * Les familles adhérentes à la maison des enfants seraient invitées à partager un pique nique le samedi midi, dans le parc municipal. Un apéritif serait proposé aux adhérents ;
- * Le concours de pétanque organisé par le comité des fêtes débuterait à 14h, dans le parc municipal ;
- * Le premier spectacle débuterait à 15h30 (durée : 1 heure) ;
- * Un goûter familial serait proposé à 17h00 avec une animation ;
- * Un deuxième spectacle débuterait à 18h00 (Durée : 1 heure) ;
- * Le repas festif du comité des fêtes débuterait vers 19h00/20h00 ;
- * Une animation musicale débuterait vers 22h00.

L'organisation de cet évènement coopératif serait réalisée en amont par les bénévoles des deux associations et les salariés rattachés à l'organisation de celui-ci.

La communication serait également mutualisée avec un affichage (flyer, banderole), des articles de presse et les sites internet.

Qualité des intervenants

Plusieurs intervenants animeront cette journée : des compagnies artistiques, un prestataire de restauration, un groupe de musique et les salariés de la maison des enfants.

Ces intervenants professionnels feront tous l'objet d'une déclaration contractuelle auprès des services de l'Etat concernés.

Budget

Pour réaliser cette action, une enveloppe globale de 5 825 € a été retenue, comprenant les éléments suivants :

- Des fournitures alimentaires pour 400 € (apéritif et viande pour l'assemblée générale) ;
- Des cachets artistiques pour 5 400 € (Compagnie Les passes stressées - 2 000 € ; Compagnie Thé à la rue - 1 750 € ; Groupe de musique - 1 650 €)
- Des frais de communication pour 25 €.

Partenaires

Ce projet sera porté conjointement par le Comité des fêtes et la maison des enfants.

d. EVALUATION DE L'ACTIVITE

Les outils d'évaluation

Les outils/critères d'évaluation retenus sont :

- * Un projet préparé et organisé par les deux associations ;
- * La réalisation d'animation en continue, tout au long de la journée ;
- * La fréquentation des animations proposées aux habitants ;
- * La qualité des spectacles (échanges informels le jour de Chauvé en fête)

Les effets constatés

L'organisation de spectacles vivants, ouverts à tous et gratuits, comporte plusieurs intérêts pour la vie locale et, notamment, la constitution d'un vécu partagé par les habitants et la rencontre des habitants autour d'un outil interactif. Par ces événements, nous espérons rassembler les habitants de Chauvé autour de valeurs simples mais indispensables à la vie en collectivité : la convivialité, le respect des autres, l'entraide, la diversité des cultures, le vivre ensemble... Toutes les incidences positives issues de cette journée seront des indicateurs de réussite.

Les difficultés rencontrées

Bilan à effectuer au terme de l'action.

Analyse des écarts entre les objectifs et les résultats obtenus

Analyse à effectuer au terme de l'action.

e. LES PISTES D'AMELIORATION

Conclusion

A réaliser au terme de l'action.

Echéances

A définir au terme de l'action.

FICHE ACTION : « PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 »

a. L'ACTIVITE

Constat de l'activité

Secourir et porter assistance aux autres représentent les missions prioritaires des pompiers. Toutefois, lorsqu'ils ne peuvent pas intervenir rapidement, chaque citoyen est tenu d'intervenir au mieux, en fonction de ses connaissances et aptitudes, pour aider les personnes en difficulté.

Si de nombreuses formations de secourisme sont dispensées dans le cadre professionnel, les pratiques de secourisme ne sont pas transmises à tous les citoyens. La transmission de ces savoirs paraît donc pertinente, notamment en milieu rural.

Objectifs de l'activité

Les objectifs retenus sont :

- ✦ Apporter des savoirs généraux et techniques en matière de secourisme aux habitants de la commune ;
- ✦ Proposer un lieu de formation sur la commune ;
- ✦ Rendre la formation du secourisme accessible au plus nombreux ;
- ✦ Sensibiliser les habitants à l'intérêt de se former au secourisme.

Rapport entre les objectifs et le projet social

Cette action correspond à l'orientation « Favoriser la rencontre entre les habitants » et à l'objectif « Développer des réseaux d'entraide ».

b. LES ATTENTES DES HABITANTS

Le public concerné

Tous les habitants pourront être concernés par cette formation, dans la limite de dix participants pour cette première session et à condition d'avoir au moins quatorze ans.

Les attentes du public

Les savoirs liés à l'intervention aux premiers secours permettent aux secouristes de prendre en charge rapidement les premiers soins lorsqu'un accident survient. Il est donc attendu, pour cette formation, que le stagiaire découvre les principes du secourisme, mette en pratique les procédures d'alerte et protection, secoure la victime en fonction du diagnostic pré établi.

Le stagiaire doit terminer sa formation en ayant la capacité de gérer une situation de secours, en attendant l'arrivée des pompiers.

c. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

Descriptif de l'organisation (fréquence / méthode pédagogique)

Une session de 2 jours sera organisée avec dix stagiaires. Elle aura lieu sur un site communal accueillant un public et se déroulera sur un week end.

Cette action pourrait être reconduite chaque année en fonction de l'intérêt des habitants.

Qualité des intervenants

L'intervenant qui mettra en œuvre le P.S.C.1 aura les certifications nécessaires pour proposer la formation et sanctionner les acquis des stagiaires.

Un animateur de la maison des enfants sera présent au lancement de la formation et à son terme pour assurer le bon déroulement de l'activité.

Budget

Les charges liées à ce projet comprennent des fournitures alimentaires, la prestation de service, des frais de publicité et la rémunération du personnel.

Partenaires

Aucun partenaire ne sera associé à l'organisation de ce projet.

d. EVALUATION DE L'ACTIVITE

Les outils d'évaluation

Les outils/critères d'évaluation retenus sont :

- ✘ Dix stagiaires ont participé à la formation ;
- ✘ La satisfaction des stagiaires à l'issues de la formation ;
- ✘ La reconduction du projet pour d'autres habitants.

Les effets constatés

Il est difficile de constater des effets directs sur ce type d'activité. Néanmoins, si les savoirs transmis à cette occasion ne sont pas utilisés, ils permettent au moins de sensibiliser les habitants à l'intérêt de porter une aide à un proche, un voisin, un inconnu, au-delà de l'aspect uniquement sanitaire.

Les difficultés rencontrées

Bilan à effectuer au terme de l'action.

Analyse des écarts entre les objectifs et les résultats obtenus

Analyse à effectuer au terme de l'action.

e. LES PISTES D'AMELIORATION

Conclusion

A réaliser au terme de l'action.

Echéances

A définir au terme de l'action.

FICHE ACTION : « PASSEPORT JEUNE VOLONTAIRE »

a. L'ACTIVITE

Constat de l'activité

L'adolescence est une période de transition importante dans la construction identitaire des individus. Cette étape correspond à la bascule de l'enfant dans le monde des adultes, à la prise de responsabilité et l'engagement dans un environnement pour y laisser une empreinte, affirmer son regard.

L'entrée des adolescents dans le monde des adultes suppose deux conditions : que ceux-ci souhaitent s'y investir et que les adultes leur laissent une place suffisante pour s'y épanouir.

Objectifs de l'activité

Les objectifs retenus pour ce projet sont :

- ✗ Inciter les jeunes à participer à la vie sociale locale ;
- ✗ Accompagner les jeunes dans la découverte de leur territoire ;
- ✗ Créer un réseau de partenaires pour accueillir les stagiaires ;
- ✗ Valoriser l'engagement volontaire des jeunes dans un projet associatif (sportif, culturel, social).

Rapport entre les objectifs et le projet social

Cette action correspond à l'orientation « Favoriser la rencontre entre les habitants » et à l'objectif « Organiser des rencontres intergénérationnelles ».

b. LES ATTENTES DES HABITANTS

Le public concerné

Ce dispositif concernera les jeunes de 10 ans à 15 ans.

Les attentes du public

Ce projet est organisé par et pour les jeunes mais également avec leur famille. Les attentes sont donc propres à chaque acteur.

- ✗ Pour les jeunes : Ils pourront participer à une action de bénévolat et bénéficier d'un avoir sur les actions jeunesse et les séjours. Cette logique de contribution/rétribution s'inscrit dans une démarche volontaire de découvrir un établissement, un service, une association...
- ✗ Pour les parents : Ils pourront accompagner leur enfant dans la mise en place de l'action de volontariat : échange sur le lieu et l'action à réaliser, le but de l'intervention, la projection du déroulement de l'action. Cette action est un levier éducatif pour les familles afin de valoriser l'engagement de leur enfant. C'est également un outil pour présenter l'intérêt de s'engager pour la collectivité, de mettre du sens dans l'existence des tissus associatifs.

c. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

Descriptif de l'organisation (fréquence / méthode pédagogique)

Le passeport jeune volontaire comprend la réalisation de quatre actions de volontariat (maximum) par jeune, à raison d'une heure par action. Ces actions ne sont pas délimitées dans le temps mais elles ne doivent pas se succéder.

La recherche d'une structure accueillante doit être accomplie par le jeune puisqu'elle participe à leur prise de responsabilité et d'autonomie : savoir se présenter, proposer une action à réaliser, découvrir et s'adapter au fonctionnement d'un établissement/service, etc.

La maison des enfants accompagne les adolescents dans la réalisation de leur projet et la recherche d'établissement. Elle vérifie la faisabilité de l'action et contrôle qu'elle respecte les conditions d'hygiène et de sécurité pour les jeunes. Enfin, elle assure la transmission de la convention tripartite entre la famille, la structure accueillante et la maison des enfants.

Qualité des intervenants

Ce projet est mis en œuvre par le coordinateur de projet de l'association. Il est le seul interlocuteur repéré pour le Passeport jeune volontaire pour pouvoir en assurer la bonne organisation.

Budget

Les charges liées à ce projet comprennent des fournitures de bureau, des frais de communication, des frais de déplacements, la rémunération du personnel et les charges liées aux avoirs comptables des actions réalisées. Le total des charges est valorisé à 780 €.

Les produits de cette action sont issus des fonds propres de l'association et des fonds dédiés à l'Espace Vie Sociale.

Partenaires

Les partenaires de ce projet sont multiples : bibliothèque de Chauvé, les associations sportives, l'E.H.P.A.D. d'Arthon en retz, le cabinet vétérinaire de Pornic et la commune de Chauvé. De nouveaux acteurs viendront compléter la liste des partenaires en fonction des recherches des adolescents.

d. EVALUATION DE L'ACTIVITE

Les outils d'évaluation

Les outils/critères d'évaluation retenus sont :

- * La participation d'au moins dix jeunes au Passeport jeune volontaire ;
- * La satisfaction des jeunes et des familles par rapport à l'organisation du dispositif ;
- * La réalisation effective des actions programmées par les adolescents ;
- * L'évaluation des actions réalisées par les structures accueillantes.

Les effets constatés

Le passeport jeune volontaire doit permettre aux jeunes de découvrir leur territoire et rencontrer les acteurs socioculturels de la communauté de communes de Pornic. Il est attendu que les jeunes puissent s'investir tout au long du projet, en lien avec leurs parents, sur les modalités de mise en œuvre des actions. L'ébauche de savoirs être et savoirs faire pourra être constatée : réaliser des documents écrits ; présenter leur action oralement ; effectuer des recherches et prendre des initiatives pour contacter les structures accueillantes.

Les difficultés rencontrées

Bilan à effectuer au terme de l'action.

Analyse des écarts entre les objectifs et les résultats obtenus

Analyse à effectuer au terme de l'action.

e. LES PISTES D'AMELIORATION

Conclusion

A réaliser au terme de l'action.

Echéances

A définir au terme de l'action.

FICHE ACTION : « ATELIER INFORMATIQUE »

a. L'ACTIVITE

Constat de l'activité

L'usage de l'outil informatique est devenu, depuis les trente dernières années, indissociable de la vie quotidienne : messagerie, moteur de recherche, courrier, photo, vidéo... Tous les supports de communication sont désormais exploitables sur l'ordinateur.

Pour autant, la démocratisation de cette technologie ne s'est pas accompagnée de formations pour la population. Si une majorité d'habitants en maîtrise l'utilisation, le développement constant des ordinateurs (et autres supports rattachés) perturbe l'acquisition de compétences qui doivent être sans cesse remises à jour.

Objectifs de l'activité

Les objectifs retenus pour ce projet sont :

- ✦ Accompagner les habitants dans la découverte de l'outil informatique ;
- ✦ Former les participants à l'utilisation des logiciels (messagerie, traitement de texte, tableur) ;
- ✦ Proposer un accueil individualisé permettant à chaque participant de progresser à son rythme et sur les thématiques qu'il a repéré en amont.

Rapport entre les objectifs et le projet social

Cette action correspond à l'orientation « Développer l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs » et à l'objectif « Proposer des ateliers par des intervenants professionnels locaux ».

b. LES ATTENTES DES HABITANTS

Le public concerné

Tous les habitants pourront participer à cet atelier.

Les attentes du public

Les ateliers devront être réalisés à partir des besoins repérés par les participants. Un contenu pédagogique devra leur être transmis pour qu'ils puissent réinvestir les informations transmises lors des rencontres.

Le formateur fournira également des informations pratiques sur l'utilisation des ordinateurs : entretien, sauvegarde, antivirus...

Les participants devront, à la fin de cette action, être autonomes sur la manipulation d'un ordinateur et avoir quelques notions des logiciels présentés lors de ateliers.

c. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

Descriptif de l'organisation (fréquence / méthode pédagogique)

Les ateliers informatiques se dérouleront sur quatre mois : de novembre à février. Les séances dureront une heure et demi, tous les quinze jours.

Les ateliers seront organisés à la bibliothèque de Chauvé. Un intervenant se déplacera avec quelques ordinateurs et les ordinateurs de la bibliothèque seront également utilisés pour assurer la prestation.

Les séances seront présentées à l'aide d'un vidéoprojecteur.

Qualité des intervenants

L'intervenant est spécialisé dans la mise en place de formation informatique « tout public ». Il sera accompagné d'un animateur de la maison des enfants pour lancer le projet et effectuer un bilan de ce projet

Budget

Les charges liées à cette action comportent la prestation de l'intervenant, des frais de communication et la rémunération du personnel.

Partenaires

La bibliothèque de Chauvé et la maison des enfants proposeront conjointement ce projet aux habitants.

d. EVALUATION DE L'ACTIVITE

Les outils d'évaluation

Les outils/critères d'évaluation retenus sont :

- * La participation d'au moins cinq habitants aux ateliers informatiques ;
- * La progression des participants entre le début du projet et la conclusion du projet ;
- * La satisfaction des participants ;
- * La reconduction du projet pour d'autres habitants.

Les effets constatés

Il est attendu que les participants puissent réinvestir les savoirs présentés lors des ateliers sur leur poste informatique, à leur domicile. Ainsi, les ateliers devront leur permettre de mieux connaître le fonctionnement d'un ordinateur et pouvoir utiliser, seul, les logiciels qui seront présentés lors des séances.

Les difficultés rencontrées

Bilan à effectuer au terme de l'action.

Analyse des écarts entre les objectifs et les résultats obtenus

Analyse à effectuer au terme de l'action.

e. LES PISTES D'AMELIORATION

Conclusion

A réaliser au terme de l'action.

Echéances

A définir au terme de l'action.

FICHE ACTION : « ATELIER DE THEATRE ADULTE »

a. L'ACTIVITE

Constat de l'activité

Dans la vie personnelle comme dans la vie professionnelle, les individus sont amenés à prendre la parole dans des groupes, à se présenter et à parler de soi, à interagir avec des collaborateurs diversifiés. Être capable de s'exprimer n'est donc pas un acte anodin.

De même, nous communiquons tous les jours avec notre langage corporel : attitude, tenue vestimentaire, intonation de la voix, utilisation du regard. Tous ces comportements et usages renvoient à des caractéristiques plus personnelles : estime de soi, confiance en soi, posture physique bienveillante.

Objectifs de l'activité

Les objectifs retenus pour cette action sont :

- * La découverte et la signification du langage corporel ;
- * L'organisation de séances d'expression corporelle variées (vocales, théâtrales, improvisées) ;
- * Valoriser les aptitudes et attitudes positives des participants pour répondre à leurs besoins d'accomplissement ;
- * Transmettre des savoirs issus de l'expression théâtrale.

Rapport entre les objectifs et le projet social

Cette action correspond à l'orientation « Développer l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs » et à l'objectif « Proposer des ateliers par des intervenants professionnels locaux ».

b. LES ATTENTES DES HABITANTS

Le public concerné

Les ateliers concerneront tous les habitants de la commune de Chauvé âgés d'au moins 14 ans.

Les attentes du public

Au regard du projet, il est attendu que les participants puissent, au terme du projet, s'exprimer plus facilement au sein d'un groupe, prennent conscience des informations qu'ils peuvent transmettre aux autres avec leur langage corporel, puisse agir sur ces informations pour contrôler leur communication.

c. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

Descriptif de l'organisation (fréquence / méthode pédagogique)

Les ateliers se dérouleront sur dix mois, de septembre à juin, au théâtre de Chauvé. Les séances auront lieu tous les quinze jours, exceptées lors de vacances scolaires. Elles dureront deux heures, ce qui représente un volume annuel de 36 heures.

Chaque séance comportera une thématique particulière. L'intervenant invitera les participants à s'exprimer sur le contenu de la séance précédente avant de présenter la séance du jour.

Qualité des intervenants

L'intervenant sera un professeur de théâtre, qui aura déjà réalisé des ateliers auprès d'adulte. Celui-ci sera accompagné d'un animateur de la maison des enfants pour le lancement du projet et pour en réaliser le bilan.

Budget

Les charges liées à ce projet comportent la prestation de l'intervenant, les frais de communication, les frais de déplacement de l'intervenant et la rémunération du personnel, pour une enveloppe globale de 1 074 euros.

Les produits de cette action comprennent les participations des personnes ainsi que les fonds dédiés par l'Espace Vie Sociale.

Partenaires

Ce projet est organisé en partenariat avec l'association de théâtre de Chauvé. La commune mettra également à disposition le théâtre de Chauvé.

d. EVALUATION DE L'ACTIVITE

Les outils d'évaluation

Les outils/critères d'évaluation retenus sont :

- ✘ La participation d'au moins dix habitants aux séances de théâtre ;
- ✘ La participation des mêmes habitants d'une séance à l'autre ;
- ✘ La satisfaction des participants au terme des séances.

Les effets constatés

Il est attendu, qu'au terme des 36 heures, les habitants puissent s'exprimer plus facilement devant un public. Les savoirs transmis lors des séances devront pouvoir être réutilisés dans un cadre personnel, voire professionnel. Tout cela participera à la valorisation d'un sentiment de confiance en soi.

Les difficultés rencontrées

Bilan à effectuer au terme de l'action.

Analyse des écarts entre les objectifs et les résultats obtenus

Analyse à effectuer au terme de l'action.

a. LES PISTES D'AMELIORATION

Conclusion

A réaliser au terme de l'action.

Echéances

A définir au terme de l'action.

FICHE ACTION : « COURS D'ŒNOLOGIE »

a. L'ACTIVITE

Constat de l'activité

L'activité vinicole est une « marque de fabrique » du savoir français. Elle s'est développée au fil des siècles et fait désormais partie intégrante de nos modes de vie.

Si la consommation d'alcool peut s'avérer dangereuse pour la santé, la découverte du monde viticole revêt un intérêt certain pour connaître nos régions, nos terroirs et, par la même occasion, mettre du sens dans la découverte des vignobles.

La dégustation des vins interroge les connaissances géographiques, les savoirs liés à la vinification (principes chimiques), la maîtrise des sens olfactifs, gustatifs et visuels.

Objectifs de l'activité

Les objectifs retenus sont :

- * Découvrir les principes de la dégustation des vins ;
- * Comprendre les principes de la vinification ;
- * Découvrir les différents vignobles présents en France.

Rapport entre les objectifs et le projet social

Cette action correspond à l'orientation « Développer l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs » et à l'objectif « Proposer des ateliers par des intervenants professionnels locaux ».

b. LES ATTENTES DES HABITANTS

Le public concerné

Tous les habitants, âgés d'au moins 18 ans, pourront participer au cours d'œnologie.

Les attentes du public

Il est attendu que les participants puissent découvrir les principes d'une dégustation et l'intérêt pédagogique de découvrir une région viticole. Ils pourront également découvrir les méthodes de vinification. Enfin, les cours d'œnologie permettront de présenter les terroirs régionaux, à travers les vins.

c. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

Descriptif de l'organisation (fréquence / méthode pédagogique)

Les cours d'œnologie comprendront quatre séances de deux heures et se dérouleront à raison d'une séance tous les trois mois.

Qualité des intervenants

Les cours d'œnologie seront proposés par un sommelier qui réalise des interventions dans les centres de formation.

Budget

Cette action est autofinancée par les participations des personnes.

Partenaires

Ce projet est réalisé en partenariat avec la société Le curé nantais.

d. EVALUATION DE L'ACTIVITE

Les outils d'évaluation

Les outils/critères d'évaluation retenus sont :

- * La participation d'au moins dix personnes aux différents cours ;
- * L'acquisition de connaissances sur le monde viticole ;
- * La satisfaction des participants vis-à-vis des cours proposés.

Les effets constatés

Il est attendu que les participants puissent connaître les principes de la dégustation et non de la consommation des vins. Nous espérons contribuer à la prévention des risques liés à la consommation d'alcool en expliquant les méthodes reconnues pour apprécier ce produit.

Les difficultés rencontrées

Bilan à effectuer au terme de l'action.

Analyse des écarts entre les objectifs et les résultats obtenus

Analyse à effectuer au terme de l'action.

a. LES PISTES D'AMELIORATION

Conclusion

A réaliser au terme de l'action.

Echéances

A définir au terme de l'action.

FICHE ACTION : « SORTIE FAMILIALE »

a. L'ACTIVITE

Constat de l'activité

La commune de Chauvé, positionnée en milieu rural, est éloignée des structures socioculturelles des agglomérations environnantes. Les habitants peuvent avoir certaines difficultés à se mobiliser pour bénéficier des attraits que comportent ces établissements.

Objectifs de l'activité

Les objectifs retenus sont :

- ✖ Faciliter la découverte d'une structure culturelle départementale ;
- ✖ Proposer une offre culturelle accessible à tous les habitants grâce à la mutualisation des transports ;
- ✖ Promouvoir la rencontre des habitants sur une journée, en dehors de l'espace communal.

Rapport entre les objectifs et le projet social

Cette action correspond à l'orientation « Développer l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs » et à l'objectif « Organiser des déplacements pour favoriser les pratiques socioculturelles et les découvertes locaux ».

b. LES ATTENTES DES HABITANTS

Le public concerné

Cette action concernera tous les habitants de la commune de Chauvé.

Les attentes du public

Les habitants pourront découvrir un lieu culturel de la région nantaise tout en profitant d'une organisation pré établie. Cette action leur permettra également vivre cette expérience en famille, entre amis ou en faisant connaissance avec d'autres habitants.

c. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

Descriptif de l'organisation (fréquence / méthode pédagogique)

La sortie sera organisée un week end. Les habitants partiront en car le matin pour se rendre sur le site choisi. Chaque personne pourra déambuler jusqu'au déjeuner qui sera partagé par tous les participants. A la fin de l'après midi, un retour des habitants sur le déroulement de la journée sera proposé.

Qualité des intervenants

Aucun intervenant n'interviendra sur ce projet.

Budget

Les charges liées à ce projet comprennent des fournitures d'alimentation, des fournitures de bureau, la prestation du lieu culturel choisi, les frais de transport, les frais de communication et la rémunération du personnel. Les charges sont valorisées à 1 618.50 Euros.

Les produits sont issus des participations des habitants (400 Euros) et des fonds dédiés par l'Espace Vie Sociale.

Partenaires

Aucun partenariat ne sera mis en place pour l'organisation de ce projet.

d. EVALUATION DE L'ACTIVITE

Les outils d'évaluation

Les outils/critères d'évaluation retenus sont :

- ✖ La participation d'au moins 35 personnes à la sortie familiale ;
- ✖ La découverte d'une structure culturelle avec une programmation adaptée à tous les publics ;
- ✖ La satisfaction des habitants par rapport à l'expérience partagée sur la journée.

Les effets constatés

La constatation d'effets liés directement à l'organisation de cette action peut paraître délicate. Néanmoins, il est attendu que les participants puissent donner leur avis sur l'intérêt d'organiser ce type d'évènement et leur proposer, au terme de l'action, d'en assurer l'organisation pour les années à venir. Cette sortie pourrait valoriser la rencontre des habitants autour d'un projet commun.

Les difficultés rencontrées

Bilan à effectuer au terme de l'action.

Analyse des écarts entre les objectifs et les résultats obtenus

Analyse à effectuer au terme de l'action.

a. LES PISTES D'AMÉLIORATION

Conclusion

A réaliser au terme de l'action.

Echéances

A définir au terme de l'action.

FICHE ACTION : « BALADE CONTEE ET GOURMANDE »

a. L'ACTIVITE

Constat de l'activité

Les champs et bordures forestières qui entourent la commune de Chauvé contiennent de nombreuses espèces végétales et animales méconnues du grand public.

De même, les chemins permettant la déambulation des habitants autour de la commune ne sont pas connus de tous s'ils ne font pas l'objet d'une signalétique particulière.

Objectifs de l'activité

Les objectifs retenus sont :

- * La découverte du patrimoine végétale et animal présent sur la commune de Chauvé ;
- * La découverte de circuit pédestre autour de la commune ;
- * La valorisation des produits alimentaires locaux.

Rapport entre les objectifs et le projet social

Cette action correspond à l'orientation « Développer l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs » et à l'objectif « Organiser des déplacements pour favoriser les pratiques socioculturelles et les découvertes locaux ».

b. LES ATTENTES DES HABITANTS

Le public concerné

Tous les habitants pourront participer à cette action.

Les attentes du public

Les habitants pourront se familiariser avec les chemins de Chauvé, bénéficier des connaissances de l'intervenante autour des plantes et des oiseaux et goûter aux produits locaux, fabriqués sur la commune.

c. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

Descriptif de l'organisation (fréquence / méthode pédagogique)

Cette action se déroulera en soirée et durera trois heures. La balade proposée devra être adaptée à tous les publics, aux enfants comme aux adultes.

Le départ aura lieu du parc municipal de Chauvé et emmènera le groupe de promeneur dans la campagne chauvéenne. Le retour se fera également dans le parc municipal pour clôturer la balade et connaître le ressenti des habitants.

Qualité des intervenants

L'intervenante est spécialisée dans la faune et la flore locale. Elle sera accompagnée de la bibliothécaire de Chauvé et d'un animateur de la maison des enfants.

Budget

Les charges liées à ce projet comprennent des fournitures alimentaires, la prestation de l'intervenante, des frais de communication et la rémunération du personnel. Les charges sont valorisées à 395 Euros.

Les produits sont issus des fonds dédiés de l'Espace Vie Sociale.

Partenaires

La bibliothèque de Chauvé et l'association Le sens des simples organiseront ce projet avec la maison des enfants.

d. EVALUATION DE L'ACTIVITE

Les outils d'évaluation

Les outils/critères d'évaluation retenus sont :

- * La participation d'au moins 15 personnes à balade ;
- * La réalisation d'une présentation de la faune et de la flore adaptée à tous les publics ;
- * La satisfaction des habitants par rapport au circuit pédestre réalisé.

Les effets constatés

Il est attendu que chaque participant puisse utiliser les connaissances abordées lors de la balade dans un autre contexte : reconnaissance des oiseaux, des plantes et des chemins qui peuvent amener à effectuer de nouvelles balades.

Cette action permettra également de présenter aux habitants des produits alimentaires issus de la commune de Chauvé. Nous espérons donner envie aux habitants de consommer des produits locaux, de qualité.

Les difficultés rencontrées

Bilan à effectuer au terme de l'action.

Analyse des écarts entre les objectifs et les résultats obtenus

Analyse à effectuer au terme de l'action.

a. LES PISTES D'AMELIORATION

Conclusion

A réaliser au terme de l'action.

Echéances

A définir au terme de l'action.

FICHE ACTION : « SOIREE DE THEATRE IMPROVISATION »

a. L'ACTIVITE

Constat de l'activité

L'activité théâtrale comporte de nombreuses ramifications dont les représentations de spectacle, la médiation théâtrale, les séminaires de théâtre, les comédies...

Les improvisations de saynètes, par des acteurs professionnels et en utilisant les propositions du public, aboutissent à la création d'un spectacle unique, éphémère, qui appartient à tous les protagonistes présents lors de l'évènement.

Objectifs de l'activité

Les objectifs retenus pour cette actions sont :

- * Proposer une création collective ou chaque participant sera acteur du spectacle ;
- * Sensibiliser les habitants à l'expérience culturelle partagée ;
- * Intégrer une offre culturelle supplémentaire sur la commune.

Rapport entre les objectifs et le projet social

Cette action correspond à l'orientation « Développer l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs » et à l'objectif « Organiser des déplacements pour favoriser les pratiques socioculturelles et les découvertes locaux ».

b. LES ATTENTES DES HABITANTS

Le public concerné

Tous les habitants ayant au moins 12 ans pourront participer au spectacle.

Les attentes du public

Les spectateurs pourront participer directement à la création du spectacle. Ils pourront souffler des mots ou des idées, guidés par les improvisations des comédiens. Ils pourront découvrir le théâtre improvisé, avec un mélange savant d'humour et d'interaction public/comédien.

c. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

Descriptif de l'organisation (fréquence / méthode pédagogique)

Cette action sera organisée dans les locaux de la maison des enfants, en soirée. Les animateurs de la maison des enfants accueilleront les spectateurs.

La Ligue d'improvisation Nantes atlantique proposera deux sessions de 45 minutes autour de saynètes improvisées, en interaction avec le public.

Qualité des intervenants

Les comédiens qui interviendront lors de la soirée joueront le spectacle le « BLABLABAR ». Ce sont des acteurs professionnels qui ont déjà présenté ce spectacle dans des structures culturelles.

Budget

Les charges liées à ce projet sont composées de fournitures alimentaires, de la prestation des comédiens, des frais de communication et de la rémunération du personnel. Elles sont valorisées à 2 317 Euros.

Les produits sont issus des participations des spectateurs (240 €) et des fonds dédiés par l'Espace Vie Sociale.

Partenaires

Aucun partenaire n'accompagnera la réalisation de ce projet.

d. EVALUATION DE L'ACTIVITE

Les outils d'évaluation

Les outils/critères d'évaluation retenus sont :

- * La participation d'au moins 35 personnes à la soirée ;
- * Le bon déroulement des saynètes et la qualité des improvisations proposées par les comédiens ;
- * La satisfaction des habitants par rapport à la création proposée.

Les effets constatés

Il est attendu que cette nouvelle proposition culturelle, sur la commune de Chauvé, puisse être un tremplin à l'émergence de nouvelles actions culturelles pour les années à venir. Les participants seront sollicités sur l'organisation de nouveaux événements dans lesquels ils pourraient s'investir.

Les difficultés rencontrées

Bilan à effectuer au terme de l'action.

Analyse des écarts entre les objectifs et les résultats obtenus

Analyse à effectuer au terme de l'action.

a. LES PISTES D'AMÉLIORATION

Conclusion

A réaliser au terme de l'action.

Echéances

A définir au terme de l'action.

FICHE ACTION : « PROMOTION DES ACTIONS CULTURELLES AVEC LE COLLECTIF SER »

a. L'ACTIVITE

Constat de l'activité

Des actions culturelles sont organisées tout au long de l'année dans les différentes communes du Pays de retz.

Les informations liées aux programmations culturelles sont transmises aux habitants par les services de communication propres aux structures culturelles.

Il est peu évident, pour les habitants, d'accéder à toutes les programmations pour pouvoir assister aux spectacles.

Objectifs de l'activité

Les objectifs retenus pour cette action sont :

- ✦ Rendre accessible la communication autour des spectacles présentés dans le Pays de retz ;
- ✦ Partager les programmations des structures culturelles sur un outil simplifié.

Rapport entre les objectifs et le projet social

Cette action correspond à l'orientation « Développer l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs » et à l'objectif « Centraliser et relayer les informations sur les actions culturelles ».

b. LES ATTENTES DES HABITANTS

Le public concerné

Cette action concernera tous les habitants de la commune de Chauvé.

Les attentes du public

Les habitants peuvent être intéressés par des programmations culturelles locales, à condition qu'elles aient accès aux informations concernant les spectacles.

c. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

Descriptif de l'organisation (fréquence / méthode pédagogique)

La maison des enfants proposera une page « Activités culturelles » sur son site internet pour présenter les actions culturelles du Pays de retz.

L'animateur de l'association, en charge de la communication, mettra en ligne les programmations issues du collectif Spectacles En Retz.

Qualité des intervenants

Aucun intervenant ne sera déployé sur cette action.

Budget

Aucune charge n'est référencée dans cette action.

Partenaires

Le collectif Spectacle En Retz transmettra à l'association son outil de programmation pour qu'il soit mis en ligne sur le site internet de la maison des enfants.

d. EVALUATION DE L'ACTIVITE

Les outils d'évaluation

Les outils/critères d'évaluation retenus sont :

- ✦ La réalisation d'une page internet dédiée aux actions culturelles du Pays de retz ;
- ✦ L'utilisation et la satisfaction des habitants par rapport aux informations mises en ligne.

Les effets constatés

Nous espérons que les habitants seront amenés à fréquenter plus facilement les structures culturelles présentes sur nos territoires.

Les difficultés rencontrées

Bilan à effectuer au terme de l'action.

Analyse des écarts entre les objectifs et les résultats obtenus

Analyse à effectuer au terme de l'action.

a. LES PISTES D'AMELIORATION

Conclusion

A réaliser au terme de l'action.

Echéances

A définir au terme de l'action.

FICHE ACTION : « STAGE DE THEATRE POUR ADOLESCENTS »

a. L'ACTIVITE

Constat de l'activité

Une association de théâtre est présente à Chauvé mais ne propose pas d'atelier pour les adolescents.

L'adolescence est une période de transition importante dans la construction identitaire des individus. Le théâtre est un support intéressant pour que les jeunes puissent s'exprimer et s'épanouir, au contact des autres.

Objectifs de l'activité

Les objectifs retenus pour cette activité sont :

- ✖ La découverte d'une activité d'expression artistique ;
- ✖ Le développement d'aptitudes proprioceptives ;
- ✖ La valorisation d'une estime de soi positive.

Rapport entre les objectifs et le projet social

Cette action correspond à l'orientation « Développer l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs » et à l'objectif « Impulser des créations collectives ».

b. LES ATTENTES DES HABITANTS

Le public concerné

Cette action concernera les adolescents ayant entre 10 ans et 14 ans.

Les attentes du public

Les adolescents pourront s'exercer à la pratique du théâtre avec, au terme du stage, une représentation devant un public. Ils pourront s'exercer autour d'ateliers ludiques aux différentes manières de s'exprimer : avec le corps, avec la voix, avec le regard, avec leur attitude...

c. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

Descriptif de l'organisation (fréquence / méthode pédagogique)

Le stage se déroulera sur cinq jours, à raison de 4 heures par jour. Les jeunes seront accueillis par le coordinateur de projet qui intervient auprès des adolescents tout au long de l'année.

L'intervenant proposera ensuite des ateliers pour initier les jeunes à la pratique du théâtre et construira, avec eux, une représentation. Celle-ci sera l'aboutissement du stage et sera présentée aux habitants.

Qualité des intervenants

L'intervenant sera un professeur de théâtre, qui aura déjà réalisé des ateliers auprès d'adolescents. Celui-ci sera accompagné du coordinateur de projet tout au long du stage.

Budget

Les charges liées à ce projet sont composées des prestations de l'intervenant, des frais de communication, des frais de déplacement et de la rémunération du personnel. Elles sont valorisées à 1 170 Euros.

Les produits sont issus des participations des adolescents (200 €) et des fonds dédiés par l'Espace Vie Sociale.

Partenaires

L'association de théâtre et la maison des enfants construiront conjointement ce projet.

d. EVALUATION DE L'ACTIVITE

Les outils d'évaluation

Les outils/critères d'évaluation retenus sont :

- ✖ La participation d'au moins 10 jeunes au stage de théâtre ;
- ✖ La réalisation d'une représentation par les adolescents, pour les habitants ;

- ✱ La satisfaction des jeunes quant à l'expérience partagée pendant une semaine.

Les effets constatés

Il est attendu que les jeunes puissent approfondir leur premières connaissances dans le monde du théâtre en intégrant la troupe de théâtre de Chauvé ou en allant découvrir des représentations de théâtre sur les structures culturelles locales.

Les difficultés rencontrées

Bilan à effectuer au terme de l'action.

Analyse des écarts entre les objectifs et les résultats obtenus

Analyse à effectuer au terme de l'action.

- LES PISTES D'AMELIORATION

Conclusion

A réaliser au terme de l'action.

Echéances

A définir au terme de l'action.

L'ÉVALUATION GLOBALE DU PROJET SOCIAL

Le projet social concerne les exercices 2016, 2017, 2018 et 2019. Les trois orientations retenues s'échelonnent sur les quatre prochaines années.

Les actions présentées dans le cadre de ce projet social seront définies chaque année pour tenir compte des recommandations des acteurs de la commune de Chauvé : habitants, partenaires institutionnels, acteurs éducatifs, associations.

La définition des actions, sur une projection annuelle, permettra également de considérer l'impact des activités réalisées d'une année sur l'autre. De cette manière, l'association pourra réitérer une action déjà mise en œuvre et permettre aux habitants d'ajuster le projet social en fonction de leurs attentes.

Au terme du projet social, en 2019, l'association questionnera la réalisation des orientations définies en 2015 et proposera un nouvel échéancier.

LES MODALITES DE LA PARTICIPATION DES HABITANTS ET DES BENEVOLES

La participation des habitants de la commune de Chauvé a été intégrée à la définition du projet social et aux déroulements des actions.

Tout au long de l'année 2015, les habitants ont pu donner leur avis et soumettre leurs propositions. Ainsi, une journée thématique « Projet social » a été organisée en avril 2015 pour réfléchir sur les axes de travail à mettre en œuvre pour les quatre années à venir. Tous les habitants étaient conviés à cette journée, animée par le directeur de l'association. Au terme de cette journée, plusieurs orientations de travail ont été définies, avec des actions à réaliser.

Lors du spectacle « Mlle ORCHESTRA » et lors du week-end festif, des panneaux d'expression ont été mis en place pour que les habitants puissent s'exprimer, par écrit, sur leurs idées.

La maison des enfants a également rencontré d'autres associations de la commune pour programmer des ateliers à partir de 2016. De cette rencontre avec les habitants de la commune sont nées plusieurs actions dont des ateliers de théâtre pour les adultes (Association de théâtre de Chauvé), un stage de théâtre pour les adolescents (association de théâtre de Chauvé), une journée d'animation autour du spectacle vivant (Comité des fêtes) et une balade contée et gourmande (bénévole de la bibliothèque de CHAUVÉ).

La participation des habitants, des bénévoles et de toutes les personnes désireuses de se mobiliser sur ce projet de territoire sera mise en valeur tout au long de la réalisation du projet social. Pour cela, une commission rassemblant tous ces acteurs sera proposée dans l'organisation de la maison des enfants. Celle-ci aura pour objectifs d'effectuer un bilan des actions proposées aux habitants (modalités d'évaluation en fonction des fiches « action » définies), de suivre l'organisation des actions en cours et de définir de nouvelles actions à mettre en œuvre.

Cette commission se réunira deux fois par an, soit une réunion au premier trimestre et une réunion au dernier trimestre.

Seront invités à cette réunion :

- Les administrateurs et bénévoles de l'association ;
- Les partenaires associatifs ;
- Les participants aux actions déployées par la maison des enfants ;
- Les intervenants extérieurs proposant leur collaboration à la réalisation du projet social ;
- Les habitants désireux de s'investir dans les actions portées par/pour l'Espace Vie Sociale.

Enfin, toutes les actions proposées aux habitants offriront une opportunité, à l'association, de présenter son objet social, ses orientations et ses objectifs. Nous pourrons, à chaque fois, écouter, discuter, interpeller, proposer des idées, des débats et réflexions pour nourrir ce projet associatif. La projection quadriennale est, en ce sens, un réel atout pour asseoir notre intervention sociale et communale.

V. ANNEXES

CHARTRE DES REAAP

CHARTRE² NATIONALE DES RESEAUX D'ECOUTE, D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

Les Reaap mettent en réseau tous ceux qui contribuent à conforter les parents dans leur rôle structurant vis-à-vis de leurs enfants.

Dans ce cadre, les partenaires du Reaap et les responsables des actions de soutien à la parentalité adhérant à cette charte s'engagent à :

- Valoriser prioritairement les rôles et les compétences des parents : responsabilité et autorité, confiance en soi, transmission de l'histoire familiale, élaboration de repères, protection et développement de l'enfant...
- Veiller à la prise en compte de la diversité des structures familiales, des formes d'exercice de la fonction parentale et de la reconnaissance de la place de chacun des parents en tant qu'éducateur de son enfant.
- Favoriser la relation entre les parents et dans cet objectif privilégier tous les supports où les parents sont présents, en particulier le cadre associatif.
- Encourager les responsables des lieux et structures fréquentés par les parents à accueillir ou susciter de nouvelles initiatives. Ils garantissent l'ouverture de ces lieux à tous les parents, en recherchant la fréquentation de publics issus de milieux différents, de générations et de catégories socioprofessionnelles et culturelles diverses.
- Respecter dans le contenu et la mise en oeuvre des actions développées, dans le cadre des Reaap, le principe de neutralité politique, philosophique et confessionnelle.
- S'inscrire dans un partenariat le plus large possible sans toutefois se substituer aux partenaires et aux dispositifs de droits commun intervenant dans l'appui à la parentalité.
- Prendre appui sur un réseau mobilisable et compétent de parents, de bénévoles et de professionnels très divers qui partagent l'engagement d'accompagner les familles, dans le respect des personnes et de leur autonomie, et qui s'appuient sur les connaissances disponibles.
- Participer à l'animation départementale. Participer à la construction d'un système d'animation partagée qui permette une circulation des informations, l'évaluation des actions, une capitalisation des savoir-faire, la transparence, la rigueur, la visibilité et un fort développement de ce mouvement.

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE
